



Offemont

Offemont Réalités

Magazine municipal - Février 2019 - N°70



PEFC™

10-31-1758

Certifié PEFC

pefc-france.org



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 03
Finances.....	page 04
Représentation de la Commune.....	page 07
Urbanisme.....	page 08
Politique de la ville.....	page 13
Fleurissement.....	page 14
Amélioration de l'espace public.....	page 18
Éducation.....	page 25
La Ruche.....	page 28
CLÉ.....	page 31
Moments officiels	page 37
Les Aînés.....	page 39
Animation.....	page 43
Sports & loisirs.....	page 55
Vie communale.....	page 57
Promotion.....	page 61
Conseils Municipaux.....	page 62
Flash back.....	page 70
Dialoguons.....	page 71
État civil.....	page 72
Tribunes.....	page 73
Page ludique.....	page 74
À noter dans votre agenda.....	page 75

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.

Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Renaud OEUVRARD, Carole TRITTER, Anne WAECHTER, la CLÉ d'Offemont, les listes "Un vent de liberté pour Offemont" et "Une renaissance pour tous". Avec la participation de Suzanne ROMANCZUK et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Crédits : freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Tirage : 2 000 exemplaires. Coût de l'impression : 2 699,52 € HT. Dépôt légal : février 2019. Imprimé par IM'SERSON sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.

Le mot du Maire



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

Je reviens en quelques phrases sur les évolutions que vous avez pu constater sur notre Commune.

L'année 2018 a été marquée par les premiers raccordements à la fibre optique ; Orange poursuit actuellement les installations.

Les travaux concernant la rénovation de l'école du Martinet devraient se terminer au printemps 2019 ; un week-end "Portes ouvertes" sera prévu afin de vous permettre de visiter les nouveaux locaux.

Dans nos écoles, une classe au Martinet ainsi que les halls côté école Jean Macé et côté CLÉ ont été repeints.

2018 a vu également la création d'un local pour le club pétanque, de la piste piétons/cycles en direction de Denney, de la réfection de certaines rues comme la rue du Chêne, la rue Lully et son parking, celles de l'Étang, des Cerisiers, de la Gare, les impasses des Roseaux et des Champs, l'allée des Charmilles et celle des Iris.

Des radars pédagogiques sont désormais installés rue Briand et rue des Cerisiers. Les bardages du gymnase ont été remplacés, les luminaires ont été changés ; comme vous l'aurez compris, pas de perte de temps, mais de l'efficacité.

Cette nouvelle année sera tout aussi riche en travaux divers : suppression des pavés en basalte de la place de la mairie jusqu'à l'église, construction des garages aux Casernes, destruction de l'ancien bâtiment du Diocèse qui sera remplacé par de nouvelles habitations, réfection des façades de la salle polyvalente, construction d'un dojo au gymnase. Enfin... pas de quoi se tourner les pouces.

Le quartier Ganghoffer va également être profondément modifié avec la destruction de deux tours prévue pour septembre et le réaménagement des espaces verts.

Un supermarché ALDI va s'implanter sur la commune ; notre magasin COLRUYT sera également rénové et une station essence y sera installée.

Tout cela ne pourrait se faire sans le travail "invisible" effectué chaque jour par le personnel des services administratifs. Je tiens à les en remercier personnellement.

Par ailleurs, je vous informe que 2020 sera pour vous l'occasion de nous renouveler votre confiance, la liste de la majorité ayant pris la décision de se représenter pour un nouveau mandat.

En attendant, je souhaite que 2019 soit pour vous une année paisible faite de petits bonheurs au quotidien ; restez tenaces face à l'adversité et enthousiastes pour vos projets à venir.

Pierre CARLES

Subventions perçues et à percevoir

ORGANISME	INTITULÉ OPÉRATION	MONTANT
2014		
NÉANT		
2015		
PRÉFECTURE DETR	RÉNOVATION ÉCOLE MARTINET PEINTURE ET REVÊTEMENT SOLS AU RDC	6 017,55 €
PRÉFECTURE DETR	ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE ÉCOLE MARTINET	2 757,59 €
PRÉFECTURE DETR	BANDES CYCLABLES PARKING POSTE ET CRÉATION D'UNE VOIRIE RUE DU BALLON	4 385,80 €
DÉPARTEMENT	PLAN DE SOUTIEN BTP POUR VOIRIE RUE DU BALLON, PISTE CYCLABLE FORESTIÈRE ET BANDE CYCLABLE	38 691,62 €
ÉTAT	AMENDES DE POLICE ÉCLAIRAGE PUBLIC RUES BRIAND ET DE GAULLE ET SIGNALISATION DE POLICE	6 000,00 €
TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90	MISE EN PEINTURE TRANSFORMATEUR	1 000,00 €
ERDF	MISE EN PEINTURE TRANSFORMATEUR	1 000,00 €
		59 852,56 €
2016		
PRÉFECTURE DETR	DETR RUE DES AUBÉPINES	1 076,60 €
SÉNATEUR	ÉCOLE DU MARTINET	20 000,00 €
PRÉFECTURE	TERRAIN DE PÉTANQUE	8 347,22 €
PRÉFECTURE DETR	AIRE RETOURNEMENT BUS, VOIRIE, QUAI PMR ET PISTE CYCLABLE	15 001,48 €
RÉGION	RETOURNEMENT BUS, VOIRIE, QUAI PMR ET PISTE CYCLABLE	29 351,00 €
PRÉFECTURE	AMENDES DE POLICE RETOURNEMENT BUS, VOIRIE, QUAI PMR ET PISTE CYCLABLE	7 500,00 €
PRÉFECTURE	FÊTE DES VOISINS	5 000,00 €
RÉGION	AIRE DE JEUX MIEL	8 770,00 €
RÉGION	RÉFECTION TENNIS	25 826,14 €
GRAND BELFORT	RÉFECTION TENNIS	45 000,00 €
DÉPARTEMENT	CONTENEURS ENTERRÉS	8 652,84 €
TERRITOIRE HABITAT	CONTENEURS ENTERRÉS	8 652,84 €
PRÉFECTURE	DGD POUR PLU	4 658,00 €
		187 836,12 €
2017		
SÉNATEUR	RÉFECTION COURTS DE TENNIS	5 000,00 €
PRÉFECTURE	SÉCURISATION ÉCOLE	15 515,00 €
PRÉFECTURE DETR	RAMPE HANDICAPÉS POSTE	3 051,61 €
RÉGION	AIRE DE JEUX JEAN MACÉ	6 290,00 €
RÉGION	MULTISPORTS	7 960,00 €
RÉGION	CITY GREEN	5 950,00 €
SIAGEP	SIAGEP TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC	9 925,48 €
F.F. FOOTBALL	CLÔTURE DU STADE	5 000,00 €
FONCIÈRE RÉSIDENCE	RETOURNEMENT BUS, VOIRIE, QUAI PMR ET PISTE CYCLABLE	60 000,00 €
PRÉFECTURE	AMENDES DE POLICE ÉCLAIRAGE RUES ÉTANG, PRÉS CHEVRIS, CHÊNE ET RAMEAU	2 772,93 €
		121 465,02 €

ORGANISME	INTITULÉ OPÉRATION	MONTANT
2018		
PRÉFECTURE	CHANTIERS ÉDUCATIFS LOCAL PÉTANQUE ET TRANSFORMATEUR	5 000,00 €
PRÉFECTURE	CHANTIERS ÉDUCATIFS CONSEIL CITOYEN	2 000,00 €
PRÉFECTURE RÉGION	RÉHABILITATION ÉCOLE DU MARTINET - DSIL	42 510,00 €
PRÉFECTURE	RÉHABILITATION ÉCOLE DU MARTINET - DETR	43 125,00 €
CAF	RÉHABILITATION ÉCOLE DU MARTINET	25 000,00 €
DÉPARTEMENT	RÉHABILITATION ÉCOLE DU MARTINET	40 000,00 €
GRAND BELFORT	RÉHABILITATION ÉCOLE DU MARTINET	200 000,00 €
PRÉFECTURE DETR	PISTES CYCLABLES RUE RAMEAU ET SOUS LA MIOTTE	8 565,50 €
GRAND BELFORT	CRÉATION D'UN DOJO	100 000,00 €
DÉPARTEMENT	CRÉATION D'UN DOJO	31 122,80 €
PRÉFECTURE DETR	CRÉATION D'UN DOJO	62 245,60 €
PRÉFECTURE DETR	RÉFECTION RUE DU CHÊNE	34 898,90 €
FIPHFP	REPLACEMENT PAVÉS DEVANT MAIRIE ET ÉGLISE	17 250,00 €
DETR	REPLACEMENT PAVÉS DEVANT MAIRIE ET ÉGLISE	8 348,64 €
ERDF	MISE EN PEINTURE TRANSFORMATEUR	1 000,00 €
SIAGEP	MISE EN PEINTURE TRANSFORMATEUR	1 000,00 €
GRAND BELFORT	PLU	5 390,00 €
GRAND BELFORT	ÉTUDES AMÉNAGEMENT CARREFOUR DU MARTINET	10 000,00 €
		637 456,44 €

Convention d'aide aux communes



Au côté de notre maire, lors de la signature de la convention du dispositif d'aide aux communes, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental. Une subvention de 31 122,80 € a été accordée à la Commune pour la construction du dojo. Un grand merci au Conseil départemental toujours très impliqué dans la vie des communes.

Conseil départemental

Animations communales

Ci-dessous, les dépenses engagées en 2018 pour les diverses cérémonies et animations communales, ce qui représente 2,99 € par habitant.

NOM DE L'ANIMATION	SOMMES DÉPENSÉES
VŒUX DU MAIRE	953,00 €
FÊTE VOS JEUX	646,22 €
CARNAVAL	48,17 €
WEEK-END "DÉCOUVERTES"	0 €
MARCHE DU CANTON	210,84 €
CHASSE AUX ŒUFS	174,01 €
CÉRÉMONIE DU 08 MAI	295,02 €
REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES	889,65 €
SCÈNE OUVERTE	0 €
FÊTE DE LA COMMUNE	2 838,38 €
VIDE-GRENIERS	0 €
FORUM DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	63,87 €
EXPOSITION ARTISTIQUE	27,46 €
MAQUIS DE CHÉRIMONT	983,03 €
SORTIE DU MAIRE	86,22 €
SORTIE VIEUX VOLANTS	174,89 €
RETRANSMISSION MATCHS COUPE DU MONDE	450,00 €
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE	637,50 €
CÉRÉMONIE LIBÉRATION D'OFFEMONT	242,62 €
SALON SALÉSUCRÉ	1 771,39 €
SAINT-NICOLAS	172,19 €
MARCHÉ DE NOËL (concert)	96,00 €
VIN ANIMATION ET CÉRÉMONIE	1468,50 €
TOTAL	12 228,96 €

Endettement

L'endettement de la Commune par habitant est en baisse : - 44,90 % entre le 01/01/2012 et le 01/01/2019.



2012	1 372 €
2014	1 274 €
2015	1 178 €
2016	1 116 €
2017	910 €
2018	864 €
2019	756 €

Visite de Madame la Préfète

À l'occasion d'une visite de la commune le 1^{er} octobre, Sophie ELIZEON, Préfète du Territoire de Belfort, a évoqué avec les élus les différentes réalisations et les principaux projets soutenus par l'État :

- visite du chantier de l'école du Martinet qui abritera prochainement une nouvelle salle de restauration scolaire ainsi qu'une salle intergénérationnelle,
- déplacement sur le quartier Ganghoffer qui fait actuellement l'objet d'importants travaux de rénovation urbaine (réhabilitation énergétique de trois tours et démolition programmée de deux tours),
- rencontre avec l'équipe de la CLÉ d'Offemont, dirigée par Assad MOKHENACHE, et avec les habitantes du quartier mobilisées au sein du conseil citoyen,
- rencontre avec la directrice de la Ruche, Lucie RUFFIN, et visite des installations (sportives notamment) dont bénéficient les Offemontoises et les Offemontois,
- visite du futur emplacement du dojo au gymnase.



Création d'un dojo

Le cabinet d'architecture Robert GOMEZ, qui connaît très bien le Complexe Sportif, Artistique et Culturel, pour l'avoir réalisé en 2014, a été retenu pour concevoir le nouveau dojo accolé à cet édifice. Ce programme représente malgré tout un nouveau challenge : réussir la bonne intégration du dojo en harmonie avec l'existant. À cet effet, il a été décidé d'ajouter un volume appelé familièrement "petite boîte rouge" identique à la composition architecturale du gymnase. Le programme de cette extension correspond à l'aire de jeux du dojo (14 m x 14 m) et son sas d'entrée indépendant. Les utilisateurs auront ainsi accès à l'ensemble des équipements existants au gymnase (vestiaires, douches...). Les matériaux en façade, composés de bois résine, ont une résistance importante, et sont peu sensibles aux chocs de tous ordres. Cet équipement permettra le développement des arts martiaux sur notre commune.

Par l'implantation de ce nouveau projet, le parking existant se voit perdre quelques places de stationnement. Afin de pallier ce déficit, une compensation sera réalisée en utilisant la voirie existante et viendra s'appuyer devant le talus de protection sonore et visuel déjà réalisé. Cette solution limitera l'impact financier de la recomposition du parking.



Urbanisme



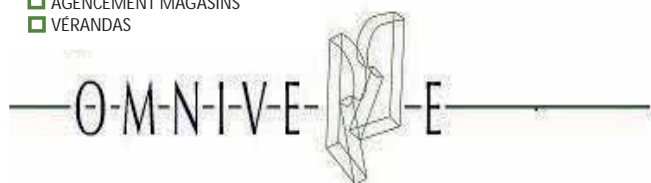
Aldi

Le permis de construire déposé par la société Immaldi est en cours d'instruction. Les travaux de démolition de l'ancienne CITELE, située en face de la Poste, devraient commencer d'ici le troisième trimestre pour laisser place à un magasin ALDI de nouvelle génération, créant ainsi une douzaine d'emplois sur la Commune. Ce nouvel édifice sera conçu dans une démarche écologique : installations de panneaux photovoltaïques sur le toit, système de pompe à chaleur pour le chauffage du magasin, éclairage 100 % LED. Un parking et des espaces végétalisés compléteront les aménagements. Cette enseigne vous proposera entre autres : des fruits et légumes livrés quotidiennement, un rayon dédié au snacking (sandwiches, salades, ...) et une sélection de produits cuits sur place.



ALDI

- VITRERIE, MIROITERIE
- MENUISERIE PVC ET ALUMINIUM
- AGENCEMENT MAGASINS
- VÉRANDAS



Parc d'activité des hauts-de-Belfort
Rue Albert Camus – 90000 Belfort
03 84 28 25 93
www.omniverre.com

Particuliers et professionnels
A votre service depuis plus de 30 ans
L'écoute et la satisfaction de ses clients.
Nos équipes expérimentées, notre savoir-faire
Et notre outil de production moderne font de notre société
Une référence sur son marché.

Ets BAUMGARTNER



Pascal BAUMGARTNER

1 impasse des martinets - 90700 CHÂTENOIS-LES-FORGES
www.baumgartner-eclairage-public-belfort.fr

Tél. 06 63 83 20 77
ets.baumgartner@outlook.fr

Éclairage public - Maintenance - Électricité générale - Contrôle
Économie d'énergie - Diagnostic - Signalisation lumineuse

Nouvelles constructions

L'angle de la rue Aristide Briand et de la rue des Cerisiers a bien changé. La ferme et l'atelier de menuiserie que la famille VALLAT occupait depuis 1910 ont été démolis fin 2018. Ce terrain comprend 4 parcelles à bâtir. Des travaux de construction de maisons individuelles y ont débuté en janvier 2019.

Vue de l'état initial



Perspective d'ensemble du projet des 4 maisons



Rénovation Colruyt et construction d'une station essence

Votre supermarché Colruyt va faire peau neuve dans les mois qui viennent. Alors qu'il avait été entièrement reconstruit en 2008, il est temps pour l'enseigne Colruyt de mettre ce magasin au nouveau concept "4^e génération". Les habitants d'Offemont pourront donc désormais bénéficier, non seulement d'un magasin flambant neuf, mais aussi d'une station essence et d'un point-chaud offrant une vingtaine de références en pains et viennoiseries.



Création de garages aux Casernes

Au printemps, 8 garages préfabriqués seront installés sur le quartier des Casernes. Ils seront loués aux habitants du quartier qui n'en disposaient pas jusqu'à présent. Les espaces verts seront réaménagés et le mur d'enceinte endommagé à proximité de l'aire de jeux va être rénové. D'ici la fin de l'année 2019, c'est la totalité du quartier des Casernes qui aura été réhabilitée avec le concours de Territoire Habitat.



Mise en peinture de transformateurs

Afin d'améliorer le cadre de vie, il a été décidé de repeindre deux transformateurs. Ce chantier, mené du 09 au 13 juillet en partenariat avec le Conseil départemental, Territoire d'Énergie 90, ENEDIS et Jean-Marc MÜLLER, artiste-peintre, a permis à 4 jeunes âgés de 16 à 20 ans de s'initier aux techniques de mise en peinture. Ces derniers ont été encadrés par des éducateurs du Point d'Accueil Solidarité, du personnel de la Commune, Jean-Marc MÜLLER et Geneviève BROCARD. Désormais, les transformateurs se fondent dans le paysage.



Transformateur situé en bas de la rue Romaine



Transformateur situé aux ateliers municipaux



Fleurissement

Décoration d'automne

Couleurs chatoyantes en harmonie avec la saison.



 Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fleurissement

Décoration d'hiver

Décor magnifié par les frimas de l'hiver, félicitations à nos artistes des Soiras.



33 rue les Chézeaux
90380 ROPPE

06 61 98 87 55

wilfried.cunchon@free.fr

Votre spécialiste
de vos installations

 **Vaillant**

Wilfried **CUNCHON**

*Vente et installation
Chauffage / Sanitaire / Plomberie
Salle de bain
Neuf et rénovation*



Zéro phyto !

Votre commune a changé, l'avez-vous remarqué ?

Une végétation nouvelle apparaît çà et là : au pied des murs, sur les trottoirs...



Ces plantes de rues ne sont pas le signe d'un entretien négligé, mais d'un changement de pratique : nous souhaitons dorénavant accorder plus de place à la nature dans notre commune (même dans le cimetière, sans nuire aux exigences de recueillement) et protéger la santé de tous.

Les agents communaux ont donc cessé d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour l'entretien de l'espace public, comme l'impose la loi.

En effet, ces produits polluent l'eau, l'air, les sols et sont nocifs pour la nature.

Ils ont revu leur manière de travailler, optant pour des techniques d'entretien manuelles ou à base de produits naturels (vinaigre).

Comment puis-je agir à mon échelle ?

→ **Devant chez moi**

J'entretiens ma portion de trottoir en arrachant ou en ébouillantant les herbes non désirées.

→ **Chez moi**

J'arrête d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour désherber ma cour, mon allée, ou pour entretenir mon jardin.

△ Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'applique aussi aux espaces privés des particuliers.

Deux recettes pour désherber naturellement :

- Mélangez 70 g de bicarbonate de soude avec 1 litre d'eau bouillante puis versez le mélange sur les mauvaises herbes. Simple et efficace, on peut l'utiliser une à deux fois par an.
- Mélangez 5 litres d'eau, 1 kg de sel iodé et 200 ml de vinaigre blanc. Quand les mauvaises herbes commenceront à jaunir et à faner, arrachez-les !

Concours des maisons et balcons fleuris

Ci-dessous, les 34 récompensés. Chacun est reparti avec une plante et un bon d'achat en jardinerie remis lors de la cérémonie des vœux du Maire.

M. et Mme BALLAND
M. et Mme BARDOT
M. et Mme BECHET
M. et Mme BERNHARD
M. et Mme BERNUZZI
M. et Mme BOILLETOT
Mme BOUDJADJA
M. et Mme BRIOT
M. et Mme CUNCHON A.
M. et Mme CUNCHON G.
Mme DAUTREY et
M. ORCHAMPT
M. et Mme DIETRICH
M. et Mme DUPARCHY
M. et Mme FERRETTI
M. et Mme GASPARI
M. et Mme GIROL
M. et Mme GONZALEZ

M. et Mme GRAFFE
M. et Mme KUDER
M. et Mme LAHMADI
M. et Mme LÉVÊQUE
Mme MERMET
M. et Mme MICHELAT
M. et Mme NATI
Mme PACQUOT
M. PAGE
M. et Mme PAPA
M. et Mme RIPPLING
Mme SCHIANTARELLI
M. et Mme SOULAS
M. et Mme VALDENAIRE
M. VILMINOT
M. et Mme VOINSON
M. et Mme YAKLAV



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Les pistes cyclables

Lors d'une rencontre avec le Monsieur le Maire de Denney, nous avons évoqué l'idée de relier nos communes par une liaison douce. Côté Offemont, nous avons créé une piste mixte forestière piétons/cycles en juin-juillet. Denney a poursuivi le tracé à l'automne.



Radars pédagogiques



Des radars pédagogiques ont été installés rue Briand et rue des Cerisiers. Espérons qu'ils seront efficaces, jouant leur rôle de ralentisseur pour les automobilistes.

Lampadaires



Des candélabres hauts ont remplacé les bornes lumineuses vandalisées du gymnase.

Amélioration de l'espace public

Barrières

Afin de limiter la circulation des scooters et quads, nous avons fait installer des barrières qui permettent la sécurisation des pistes cyclables pour protéger les enfants et les promeneurs qui les empruntent. La plupart des riverains sont désormais heureux de la tranquillité retrouvée. Le calme revenu, une partie de ces barrières a été retirée. Nous espérons ne pas être dans l'obligation de les remettre en place avec l'arrivée des beaux jours.



Travaux à l'église



Des travaux ont été réalisés à l'église cet été avec la réfection des soubassements côté parking et la mise en lasure des portes.



Marquage au sol

Comme chaque été, les services communaux ont procédé à des marquages au sol pour renforcer la sécurité des usagers (damiers, passages pour piétons, bandes stop).



Nouveau bardage

Suite aux dégradations, un bardage plus résistant aux impacts de diverses natures a été mis en place au gymnase. Le choix des matériaux a été réalisé en concertation avec l'architecte.



Travaux à l'école du Martinet

Le bâtiment existant est divisé en 2 entités, dont une partie est en contact avec l'école et la cour, l'autre avec la rue Aristide Briand.

Les locaux attenants à la cour et à l'école existante seront dédiés aux scolaires avec la création d'une salle multi-activités et d'une restauration scolaire, avec un office de liaisons chaude et froide.

La seconde partie du bâtiment accueillera une salle associative intergénérationnelle et deux bureaux. Les sanitaires seront mutualisés avec la restauration scolaire. La partie associative aura une entrée indépendante. Un auvent permettra de signaler l'accès depuis la rue.

Un parking végétalisé sera réalisé dans le cadre de l'opération comprenant 20 places de stationnement. Devant le bâtiment, une place pour les personnes à mobilité réduite sera également créée au droit de l'entrée, ainsi qu'une zone de livraison pour l'approvisionnement de la restauration scolaire.



État d'avancement des travaux

- chauffage sanitaire
- électricité
- menuiserie
- plâtrerie
- carrelage, faïence (à 50 %)

Réfection de la Poste



Finie la grisaille des papiers peints dans la cage d'escalier d'accès aux appartements situés au-dessus de la Poste. Ces tapisseries ont disparu au profit d'une peinture blanche lumineuse. Changement apprécié par les locataires.



Pose de sanitaires



Les nomades sédentarisés avaient accepté, en 2001, de quitter le terrain (à proximité du terrain de foot) sur lequel ils avaient élu domicile, en négociant la mise en place de sanitaires sur leur nouveau lieu d'habitation situé à la ZAC du Ballon.

C'est le 20 décembre que cet engagement a été tenu. Grand Belfort est venu nettoyer et remettre en route la pompe de relevage et la

Commune a fait changer le coffret de chantier pour un coffret électrique aux normes. Les clés du bungalow-sanitaires ont été remises aux heureux locataires qui versent mensuellement un loyer de 30 € à la Commune. Le coût global de l'équipement s'élève à 13 140,10 € TTC soit 7 296 € pour le bungalow et 5 844,10 € pour la mise en place de la dalle de réception. Ces familles peuvent désormais vivre dans des conditions d'hygiène et de sécurité décentes.

Amélioration de l'espace public

Rue du Chêne



Réhabilitation de la rue du Chêne avec élargissement de la chaussée et création d'un trottoir mesurant 1,40 m côté ouest. Le marquage au sol ainsi que le remplacement des luminaires sont venus compléter les travaux. Quelques places de stationnement ont également été créées.

Rénovation et entretien des routes et trottoirs



Vous avez pu remarquer la rénovation de certaines portions de route, du parking et de la rue Lully, de l'Allée des Charmilles, de celle des Iris, des rues de l'Étang, des Eygras, de la Gare, des Cerisiers et de l'impasse des Roseaux. La partie des trottoirs, rue des Cerisiers, qui devenait dangereuse a été rénovée.

Élagage d'arbres par Grand Belfort



Les services de Grand Belfort sont intervenus au niveau de la passerelle située derrière la Poste afin de procéder à l'élagage des branches d'arbres devenues dangereuses.

Amélioration de l'espace public

Grillage devant l'école Jean Macé



Pour assurer la sécurité des élèves et à la demande du conseil d'école, un grillage a été posé à la sortie de l'école Jean Macé, le long du canal du Martinet.

Cimetière

Pour améliorer la propreté de notre cimetière, nous avons fait poser un enrobé au niveau des deux allées centrales.



Nettoyons la nature



Ecole du centre

Nos élèves de CE2 et CE2-CM1 de l'école primaire du Centre ont participé à l'action "Nettoyons la nature" le 04 octobre. Ils se sont affairés aux abords de l'école et de la mairie, ramassant les déchets qui s'y trouvaient, stupéfaits par la quantité trouvée.

Remise de dictionnaires

Grandir c'est apprendre. Avec les dictionnaires offerts par la municipalité le 19 octobre, les enfants de nos classes de CM1 auront de quoi faire avec beaucoup de nouveaux mots à retenir.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation

Conseil Municipal des jeunes

Le mandat des enfants du premier Conseil Municipal étant arrivé à échéance, de nouvelles élections ont eu lieu le 16 novembre. Vous trouverez, ci-dessous, la nouvelle liste des Conseillers municipaux élus démocratiquement par leurs camarades. Thibault MINGRET-ACEVEDO a été élu Maire Junior de notre Commune. Zoé OUALAD YOUSSEF et Lina AYADI ont été respectivement élues adjointes aux commissions animation-sport-jeux et environnement-nature-travaux. Félicitations à nos jeunes citoyens !



LES ENFANTS ÉLUS

École primaire du Centre

CM1

Lina AYADI

Lily DEBES

Victor LEGUILLON

CM2

Zoé AOULAD YOUSSEF

Selma HANSAL

Thibault MINGRET-ACEVEDO

Zakaria SAADEN

Vincent VECCHIEDER

École primaire du Martinet

CM1

Zinedine BRAHIMI

Eléa NESME

CM2

Mélissa BEDIR

Mélissa REZIOUK

Sarah REZIOUK

Cennet TOPALU



Thibault MINGRET-ACEVEDO, Maire junior



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie Municipale.

École maternelle du Centre en pain d'épices

Diane FERRY, maman de deux enfants scolarisés en maternelle, a fait la surprise d'apporter la réplique de l'école en pain d'épices avant les congés de Noël. Aidée par son époux pour les plans, elle a fabriqué l'école à l'échelle 1/60. Personne n'osera la dévorer ! Bravo à la cuisinière et à l'architecte pour cette belle réalisation.



EURL GALLET Nicolas
COUVERTURE - ZINGUERIE

**RÉVISION TOITURE
NETTOYAGE GOUTTIÈRES
ÉTANCHÉITÉ PVC**

65, rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT E-mail : gallet.nicolas@orange.fr

**Tél. 03 84 90 13 85
Port. 06 34 04 40 67**

Les vacances d'été



L'école terminée, c'est enfin les vacances. La Ruche a pris le relais pour accueillir les enfants. Selon les semaines, ils ont été immergés dans différents thèmes :

- "La course à la médaille",
- "Révèle le super héros qui est en toi",
- "Un goûter presque parfait",
- "Top à la vachette",
- "La Ruche dans son milieu naturel".

Thème après thème, les enfants ont pu profiter, s'amuser, s'épanouir par le biais d'activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et grâce à des sorties organisées par la Ruche.

"Révèle le super héros qui est en toi", sortie à l'accrobranche



"Un goûter presque parfait", sortie à la confiserie des Hautes-Vosges



"La Ruche dans son milieu naturel", sortie sentier pieds nus



La Ruche

Durant ces vacances, les élémentaires et les adolescents ont participé à un mini-camp : quatre jours d'aventures à la base nautique de Lure !



Vacances de la Toussaint

Immersion dans deux univers : le monde de "Coco" et celui de "l'Hôtel de Transylvanie". Ces deux mondes ont permis aux enfants de découvrir deux cultures qui fêtent Halloween différemment.



De la nouveauté à la Ruche

Enfin des tables à la hauteur de la situation ! De nouvelles tables et de nouvelles chaises sont arrivées à la Ruche. Les élémentaires profitent maintenant de ce nouveau matériel plus adapté à leur taille.



Désormais à la Ruche, un mercredi par mois est consacré à une sortie (en journée complète ou en demi-journée). Par exemple, en fin d'année, les enfants sont partis visiter le marché de Noël à Montbéliard !



Troisième édition de la Journée Citoyenne et Républicaine



Dans le cadre de la Journée Citoyenne et Républicaine édition 2018, l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont (CLÉ) a organisé, à l'échelle du Territoire de Belfort, une manifestation majeure portant sur la formation, la mobilisation contre les dérives sectaires, l'endoctrinement et les risques de radicalisation.

Cette action, menée le 30 novembre, était soutenue par la Préfecture et la CAF du Territoire de Belfort, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental du Territoire de Belfort, Grand Belfort et la Commune d'Offemont.

3 temps forts ont ponctué cette journée co-animée par Marion STALENS-BINOCHE, réalisatrice du document diffusé *Revenantes*, et Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ d'Offemont.

Dans ce documentaire, la parole est donnée à des femmes qui ont réussi à prendre suffisamment de recul pour raconter leur passage dans la radicalisation qui a mené certaines d'entre elles au cœur de l'enfer de Daech en Syrie.

Les questions qui traversent ce documentaire : comment des femmes ont-elles pu adhérer à un moment de leur vie à l'idéologie jihadiste, et surtout comment en sont-elles revenues ?

Marion STALENS-BINOCHE, photographe et réalisatrice, auteur de nombreux documents, explore de façon singulière des sujets de société tels que la condition des femmes, l'immigration, le handicap ...

De 9 h à 12 h, temps d'échange à bâtons rompus entre les professionnels présents, près de 200 auditeurs et la réalisatrice, suite au visionnage du film *Revenantes* à la salle de spectacle de la Pépinière.

Rencontre et échanges avec des lycéens du lycée professionnel DIDEROT à Bavilliers : échange-débat à partir du même documentaire.

Afin de poursuivre le travail de prévention, d'information et de lutte contre l'embrigadement, nous avons cette année mis à disposition des équipes éducatives de ce lycée toute une série de modules pédagogiques : récits de femmes, paroles d'experts, certains thèmes s'appuyant sur les témoignages de *Revenantes*.

L'échange a été organisé sous la forme de deux débats de 45 minutes à 1 heure avec, à chaque session, près d'une centaine d'élèves.

De nombreuses questions ont été posées, traduisant bien les interrogations et autres réflexions présentes à l'esprit de ces adolescents.

Diffusion du reportage *Revenantes* à 20 h à la salle de spectacle de la Pépinière, à Belfort.

Dans ce documentaire, la réalisatrice, Marion STALENS-BINOCHE cherche à comprendre comment des femmes ont pu adhérer à l'idéologie jihadiste et ce qui les a poussées à s'en sortir.

Ces femmes racontent avec des mots simples, ce à quoi elles ont cru et ce qu'elles ont accepté d'endurer. Françaises, belges, toutes jeunes ou déjà femmes accomplies, démunies ou bien installées dans la vie, elles sont parties, radicalisées, embrigadées.

Elles sont revenues de Syrie, mais s'il est un pays inconnu d'où elles sont véritablement revenues, c'est d'elles-mêmes. La diffusion du documentaire a été suivie d'un échange-débat entre Marion STALENS-BINOCHE, Assad MOKHENACHE et les nombreux spectateurs participant en présence de Marie-Line CABROL, adjointe aux affaires scolaires, Nicole MUESSER, adjointe au CCAS et Kenan SAKAR, adjoint aux travaux. Nous avons pu compter sur une participation active de membres du Conseil Citoyen et d'un groupe d'adolescentes dans le cadre de l'organisation et de la tenue de cette Journée Citoyenne et Républicaine.

Assad MOKHENACHE

Théâtre et société

Une délégation de membres du Conseil Citoyen d'Offemont, accompagnée par Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ, Nadia MOUADJI, référente famille et un groupe d'adolescentes, a assisté à la représentation de la pièce de théâtre *Née un 17 octobre* organisée par l'association ALIF (Association pour la promotion des Liens Interculturels et Fraternelles) le 13 décembre à l'Arche à Bethoncourt.

Cette action vient s'inscrire dans la continuité de la Journée Citoyenne et Républicaine portée par la CLÉ d'Offemont.

Née un 17 octobre, une création de la compagnie KALAAM.

Une fiction qui réunit trois générations : un grand-père (Mostefa, 77 ans), un père syndicaliste (Reda, 57 ans) et sa fille étudiante à Sciences Po (Marie-Myriam).

Le dialogue entre ces trois époques n'avait pas encore été traité au théâtre et il leur a paru évident de lui donner vie sur scène.

Au sein d'une même famille algérienne qui s'interroge, qui a l'air de tout se dire, persiste un nœud de difficultés identitaires et sociales que chacun a pu ressentir, depuis la génération du grand-père jusqu'à celle de Marie-Myriam.

Peu à peu, la glace va se briser et on en apprendra un peu plus des tentatives humaines, solidaires, complexes et émouvantes de cette époque militante d'octobre 61 jusqu'à nos jours.



Comment briser les amalgames si l'on ne se parle pas ?

Et comment être digne de son identité si on ne nous raconte pas d'où l'on vient ?

Comprendre pourquoi une jeunesse égarée trouve plus héroïque de faire son Jihad plutôt que de marcher dignement pour la défense de ses droits, dans le pays même où elle est née et où elle a grandi.

Les comédiens, dont Hammou GRAIA (Mostefa), Xavier THIAM (Reda) et Lisa HOURS (Marie-Myriam) étaient époustouflants et ont su donner à la pièce sa portée symbolique et historique, en subjuguant le public.

Assad MOKHENACHE

Offemont s'expose à la Préfecture



CLÉ

"L'espace citoyen" de la CLÉ a été partenaire d'une action innovante sur Belfort : devenir acteur de son engagement citoyen dans le cadre du projet d'exposition "Belfort et moi" de l'association Help Portrait Belfort. Plusieurs belfortains ont été mis en avant, au travers notamment de leur engagement, de leur mobilisation, ou des projets dans lesquels ils s'inscrivent ou se mobilisent.

Il était question d'immortaliser par une photo, cet engagement, ce parcours, cette action singulière, citoyenne.

La commune d'Offemont et la CLÉ, au travers des enfants et adolescents a été mise à l'honneur sur deux clichés :

- "L'Orchestre de Quartier" : démocratisation de l'accès au conservatoire, pratique d'un instrument,
- "Un Pont", œuvre mémorielle saluant le courage des commandos d'Afrique et de Provence dans la libération de Belfort, alors sous le joug nazi.



CLÉ

Sophie ELIZEON, Préfète du Territoire de Belfort, a accueilli, lors du vernissage organisé le 29 juin, toutes les parties prenantes à cette aventure artistique et humaine, mettant en valeur les habitants et le patrimoine belfortain.

Le jeune prodige Chamsseddine NOURI, virtuose de la clarinette, nous a émerveillés par ses solos notamment de style jazz, rock ou encore "Star Wars".

Cette action était soutenue par le Ministère de la Culture, la Préfecture du Territoire de Belfort, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Ville de Belfort.

Assad MOKHENACHE

Devoir de mémoire

Devoir de mémoire, valoriser le socle démocratique et républicain en ayant une connaissance éclairée de l'histoire nationale, locale et de ses fondements.

Dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de la Résistance, la CLÉ a été partenaire d'un événement majeur sur le Territoire de Belfort, à savoir la diffusion du film *La Vague* le 30 mai à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort.

Diffusion organisée par les services de l'État, la Préfecture du Territoire de Belfort et les services de l'ONACVG, avec comme partenaires l'IUT de Belfort-Montbéliard et la Commune d'Offemont.

Nous remercions vivement les services, le corps enseignant et les étudiants de l'IUT de Belfort Montbéliard, section carrières sociales qui nous ont accompagnés dans de nombreux projets, notamment la sensibilisation des pré-adolescents et adolescents de la CLÉ d'Offemont à la question des dérives totalitaires et totalitaristes.

PRÉSENTATION DU FILM *LA VAGUE* :

Un film percutant, tiré du livre : "En Allemagne, aujourd'hui". Dans le cadre d'un atelier, un professeur de lycée propose à ses élèves une expérience visant à leur expliquer le fonctionnement d'un régime totalitaire.

Commence alors un jeu de rôle grandeur nature, dont les conséquences vont s'avérer tragiques.

Où comment des jeunes qui se sentent immunisés aux dérives totalitaristes, se laissent séduire par un soi-disant esprit de corps et l'appartenance à un groupe.

Plus d'une centaine de personnes, toutes générations confondues ont assisté à cet après-midi diffusion-débat.



Action comptant notamment une délégation de 23 personnes de la CLÉ d'Offemont, parmi lesquelles 17 adolescents et pré-adolescents, 24 volontaires services d'Uni-Cité ciné club, une trentaine de volontaires de l'EPIDE, des représentants d'associations du monde combattant et de mémoire, d'associations culturelles du Territoire de Belfort et des autorités militaires.

Cette diffusion a été suivie d'un débat animé par Maryse BOURNEL-BOSSON, maître de conférences en psychologie sociale à l'IUT de Belfort-Montbéliard.

Échange très riche qui a suscité de nombreuses réactions et prises de paroles. Sophie ELIZEON, Préfète du Territoire de Belfort, a également pris part au débat, avant de conclure l'après-midi par un encouragement à défendre les valeurs de la République.

Le partenariat avec l'ONACVG est en œuvre. Il est question d'accueillir des expositions mémorielles, de visionner des films et des reportages, d'encourager la rencontre de personnes marquantes et de visiter des lieux emblématiques, des sites historiques...

Il s'agit d'aborder de façon éducative, pédagogique, didactique, historique des thèmes relatifs aux conflits contemporains : la Grande Guerre, la Déportation, la Résistance.

Nous avons disposé d'une exposition mémorielle remarquable de l'ONACVG "Désobéir pour sauver", hommage aux policiers et gendarmes français déclarés "Justes parmi les Nations" qui ont sauvé les juifs pendant la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de la semaine nationale de mobilisation contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie que la CLÉ d'Offemont a organisée du 19 au 25 mars.

S'agissant du partenariat avec l'IUT Carrières Sociales de Belfort-Montbéliard, la CLÉ a co-organisé et mis en place un après-midi "jeux éducatifs" le 13 mars, à partir d'une mallette pédagogique autour du thème "Citoyen d'aujourd'hui et de demain".

Les enfants, pré-adolescents et adolescents ont incarné physiquement un rôle dans un univers fictif d'après des règles de jeu et d'arbitrage autour de la citoyenneté.

La CLÉ a organisé le 21 mars, la diffusion du film *Nos patriotes*, axé sur le courage des résistants. Le film met en scène le parcours d'Addi BA, un jeune tirailleur sénégalais qui s'évade et se cache dans les Vosges. Aidé par certains villageois, il obtient de faux papiers qui lui permettent de vivre au grand jour. Repéré par ceux qui cherchent à agir contre l'occupant et qui ne se nomment pas encore "résistants", il participe à la fondation du premier "maquis" de la région.

Découverte de l'exposition "Les robes grises" à la CANOPE de Belfort, le 16 mai.

Exposition prêtée par le "Musée de la déportation" de la citadelle de Besançon : lieu empli d'histoire et de mémoire qui présente les œuvres "artistiques" réalisées en camp de déportation. Elle a permis aux pré-ados de découvrir, de partager une histoire commune portée par cette conscience qui se bat pour "plus jamais ça" ...

L'exposition met en lumière deux résistantes françaises, Jeannette L'HERMINIER et Germaine TILLION, déportées dans le camp de concentration de Ravensbrück durant la seconde guerre mondiale. Cette exposition itinérante décrit la déportation et la résistance dans le système concentrationnaire nazi.

En partenariat avec l'ONACVG, la CLÉ a participé à une exposition sur "la Grande Guerre" animée le 14 novembre à la Bibliothèque municipale de Belfort dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18.

Cette exposition était commentée par le Directeur des Archives départementales. La bibliothèque a également profité de cette commémoration pour exposer les travaux réalisés par le groupe de pré-adolescents de la CLÉ qui a participé au concours Bulle de Mémoire qui avait pour thème "Faire la paix, Maintenir la paix". Le groupe de la CLÉ a également commenté l'œuvre qu'il avait réalisée dans le cadre de ce concours.



CLÉ

Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain, les initiatives et autres projets que nous portons et défendons dans le cadre de nos multiples partenariats : avec les services de l'État, du Conseil départemental, de la CAF du Territoire de Belfort, de la Commune d'Offemont, de l'ONACVG, IUT, CANOPE, apparaissent comme un rempart contre les extrêmes de tout bord et de toute obédience.

Assad MOKHENACHE

Sortie au zoo d'Amnéville par le secteur Famille



La CLÉ a organisé, en partenariat avec les services de la CAF du Territoire de Belfort, dans le cadre du volet parentalité du Programme de Réussite Éducative de notre Commune, une sortie découverte du zoo d'Amnéville le 12 mai. 22 familles ont participé à cette sortie détente et bien-être.

Les participants ont profité d'un moment exceptionnel en découvrant les continents et les multiples espèces animales du globe.

Au cours de leur déambulation, les participants ont admiré 2 000 animaux des 5 continents présents dans l'enceinte du parc, dont des girafes, des éléphants, des rhinocéros, des kangourous, des gorilles ...

Une multitude d'animations étaient proposées par le zoo d'Amnéville, dont le spectacle exceptionnel et époustoufflant du Tiger World.

Cette journée, encadrée par Nadia MOUADJI, responsable du pôle famille-parentalité, et Ahmed AYED, animateur, responsable du secteur pré-adolescents, s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a ravi petits et grands, émerveillés par la découverte de ce monde animalier dans un cadre naturel d'une grande beauté.

Cette sortie familiale a bénéficié d'un soutien financier de la CAF du Territoire de Belfort, ainsi que d'un co-financement Contrat de Ville Unique et Global en lien avec les services de l'État (Préfecture du Territoire de Belfort), du Programme de Réussite Éducative volet parentalité et de la Commune d'Offemont.

Assad MOKHENACHE

ITINÉRAIRES

Architecture



7 faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT
Centre d'affaire Pierre Carmien, 1 rue Martin Niemöller 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 22 66 91 - Email : ia@orange.fr

Cérémonie du Maquis de Chérimont

Poignante cérémonie en ce 30 septembre aux côtés des officiels (dont Madame la Préfète), de la population, des anciens combattants, des élèves des écoles du Centre et du Martinet qui ont su émouvoir la foule par leur interprétation de la Marseillaise.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cérémonie du 11 novembre



Tous recueillis, bleuets sur la poitrine des adultes, drapeaux dans les mains des enfants à l'occasion du centenaire de la commémoration de l'armistice du 11 novembre. À 11 h, en hommage aux victimes, toutes les cloches de France ont sonné à l'unisson.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Libération d'Offemont



Le 17 novembre, en présence de Didier PIERRE, fils du Docteur PIERRE, les anciens combattants, les élus et le public présent ont rendu hommage aux Commandos d'Afrique tombés pour la Libération d'Offemont.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Escapade en Alsace



Le 05 juillet, la 2^e sortie de l'année pour nos Aînés a réuni 50 participants. Excursion riche en découvertes ! Le matin, visite du Musée du Pain d'Épices, avec l'explication de sa fabrication à l'ancienne et dégustation de ce délicieux biscuit. Artisan depuis plusieurs générations, la fabrique LIPS est une maison familiale créée en 1806, aujourd'hui labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2011 grâce à sa politique de maintien des anciennes recettes régionales et des méthodes de fabrication traditionnelles. À 12 h, déjeuner au restaurant la Halle au Blé, en plein cœur d'Obernai, suivi de la visite guidée en petit train touristique de cette jolie ville alsacienne et de son vignoble à flanc de coteau, face au Mont Saint-Odile. Sur le chemin du retour, visite de la brasserie Saint-Pierre où le maître brasseur a su nous faire partager la passion de son métier et nous révéler les secrets des procédés de la fabrication de cette bière artisanale.

Déjeuner-croisière à Nancy

Le 05 octobre au matin, embarquement à bord de "la Bergamote" pour un déjeuner croisière au fil de l'eau sur le canal de la Marne au Rhin pour nos 64 participants à cette journée de détente sous un soleil radieux !

L'après-midi, balade au gré des envies de chacun : de la place Stanislas transformée en jardin botanique japonais à la découverte de Nancy et de ses sites au style baroque, la visite du musée des Beaux-Arts, des parcs fleuris... Tout était réuni pour oublier les petits tracas quotidiens et passer un agréable moment.



Retrouvez plus de photos de ces événements sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Repas annuel des Aînés

Sous une envolée de papillons multicolores, nos Aînés se sont retrouvés le 10 novembre pour assister à leur repas annuel.

Les décors colorés, réalisés par les bénévoles du club du jeudi, ont ravi les 165 invités présents au repas préparé par le restaurant Le Saint-Christophe et servi par les élus et les membres du CCAS.

Tout au long de la journée, on a pu voir des visages souriants et des personnes heureuses de se retrouver pour échanger, partager, danser et se divertir en musique avec Christine, accordéoniste et Pascal MOUREY, musicien, trompettiste et chanteur.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Sortie des Aînés au cabaret La Gabiotte à Fougerolles

Superbe ! Magnifique ! Magique ! Émouvant !

On pourrait ajouter d'autres qualificatifs pour décrire cette dernière sortie de l'année avec nos Aînés le 14 décembre. Que du rire et de la bonne humeur ! C'est au cabaret transformiste La Gabiotte dans un cadre chaleureux et confortable que 63 participants, enchantés et heureux, ont applaudi des artistes de talent, impressionnants de mimétisme, autour d'un repas raffiné avec un avant-goût de fêtes !

Pour tous, c'était Noël avant Noël, un remède contre la morosité à renouveler sans modération !



Visite de la distillerie Peureux de Fougerolles avant d'arriver au Cabaret.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Colis de Noël

286 cadeaux ont été distribués à nos Aînés de 70 ans et plus quelques jours avant Noël, toujours avec le choix du colis traditionnel, des bons cadeaux en parfumerie et librairie ou des chocolats fins.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Aînés.

Bons alimentaires

Le CCAS accompagne aussi les familles en difficulté en attribuant des bons alimentaires. Au cours de l'année 2018, 20 familles ont bénéficié des aides aux personnes. 68 bons ont été distribués pour un montant total de 3 597 €. En cas de difficulté passagère, pensez à vous rapprocher de Nicole MUESSER ou de Zohra KADDOUR, élues au CCAS.

ILBAGLIO PIZZA
PIZZA AU FEU DE BOIS

À Offemont, le samedi, sur le
parking de la Poste
de 17 h à 21 h.



**10 PIZZAS
ACHETÉES
= UNE GRANDE
PIZZA OFFERTE**

Tél. 07 81 40 17 10

colruyt
prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

21 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 14 52

**PRIX
LE +
BAS
VÉRIFIÉ**
sur les grandes marques

Ouvert
le dimanche matin !

Collect&Go
service colruyt
Mes courses prêtes
en quelques clics !

+d'infos sur
www.colruyt.fr

Animation

Vide-greniers communal



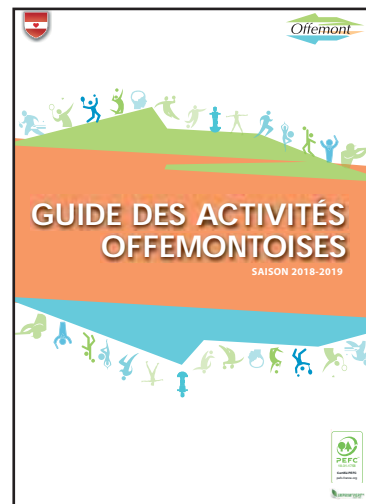
Le temps était idéal en ce 26 août pour la tenue du vide-greniers communal. Les exposants ont débarrassé leurs objets sur plus de 300 mètres linéaires de stands pour le plus grand bonheur des visiteurs.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Forum des activités sportives et culturelles

Le 05 septembre, 26 exposants étaient venus présenter leur activités sportives ou culturelles aux nombreux visiteurs. Cette journée dédiée aux loisirs a remporté un vif succès ; de nombreuses inscriptions ont été enregistrées. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'animation du forum. Le Médiateur a joué quelques morceaux de son répertoire, Geneviève BROCARD de Fou d'Arts, a animé un atelier de modelage pour les enfants et la CLÉ a proposé un parcours sportif. Retrouvez le Guide des activités sportives et culturelles et les photos de cet événement sur notre site.



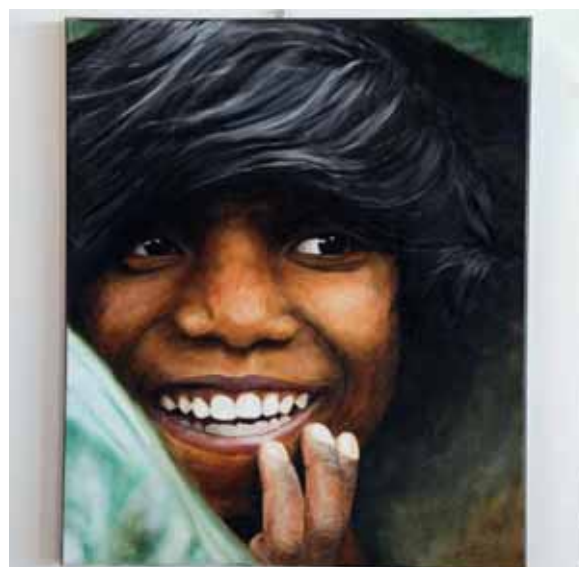
Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Exposition artistique

Les 22 et 23 septembre, une cinquantaine d'artistes exposaient à la MIEL. Cette exposition, fruit d'une année de travail, présentait 107 peintures et sculptures et 110 photographies avec pour thème principal la photo animalière.



Vernissage de l'exposition le 21 septembre



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Un concert, deux chorales



Le 15 novembre, la Commune d'Offemont avait mis la salle de la MIEL à la disposition de deux groupes vocaux, la chorale mixte Jean Jaurès et le chœur d'hommes Chorège pour leur concert commun d'automne. La chorale Jean Jaurès a ouvert le concert avec différents compositeurs et son programme varié a offert au public des chansons populaires, entre autres : *La Chansonnette*, *Le Jardin du temps qui passe*, *La Java de Broadway*, *Guitare et tambourin*, *La Tendresse*, *Pâques à la Trinité...* et *La Bohème* en hommage à Charles AZNAVOUR. Andrée HONORÉ, Offemontoise, a assuré la direction de sa chorale composée d'une trentaine de dames et de quelques messieurs. Jeannine BADER, au synthétiseur, a soutenu et accompagné avec brio les choristes. Le public venu nombreux a participé à sa façon à l'ambiance de cet après-midi de détente musicale. En deuxième partie, Chorège a alterné des chants humoristiques, la *Chanson sans calcium*, avec des chants plus recueillis ou engagés, *Le Refuge* ou *La Terre se meurt*, et des chants pétillants, *Avsenik Medley*. Ces chants ont permis à

l'auditoire de participer et d'accompagner les choristes lors des différentes interprétations en fredonnant ces airs. Puis un chant commun : *Les Fêtes de Mauléon* donna les dernières notes de ce concert plein d'entrain et de bonne humeur.

Une corbeille, mise à disposition à l'entrée, a permis de recueillir 594,15 € reversés au CCAS de la Commune.

La chorale Jean Jaurès recherche toujours des messieurs pour étoffer son pupitre masculin. Si vous êtes intéressé pour chanter dans une ambiance amicale, rendez-vous le mercredi à 14 h à la maison de quartier Jean Jaurès, rue de Strasbourg, lieu de répétition ou, prenez contact auprès de Madame HONORÉ au 03 84 26 02 36. Chanter, c'est la santé avec la joie de vivre et partager avec d'autres des moments d'amitié, alors n'hésitez pas !



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête du Goût



Jour 1 : le forum nutrition santé

Le 23 novembre dernier, plus de 300 enfants scolarisés dans nos écoles (de la grande section de maternelle au CM2) ont participé au Forum Nutrition Santé organisé par la Commune à la MIEL. Ce forum, réalisé dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, permet de participer à des animations pédagogiques et ludiques autour de l'alimentation, du bien-être et de la santé. Nous avons eu la chance de pouvoir offrir aux écoliers un contenu de qualité grâce aux interventions de nos partenaires :

- Thomas MEHAUCHE, du Pavillon des sciences, a proposé un atelier autour des 5 sens ;
- Jean-Luc DEVILLONI et Lionel VAUTHIER, du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Territoire de Belfort, ont enseigné les gestes qui sauvent et ont remis aux enfants un diplôme d'apprenti-pompier ;
- Isabelle MOUGEL, diététicienne, a présenté l'intérêt nutritionnel des fruits secs et des oléagineux ;
- Nordine CHAHIBI, de la CLÉ, a animé un parcours sportif ;
- Edwige ANTOINE, de MANDALA'S & MASS, avait prévu le coloriage collectif d'un mandala avec des éléments de la nature ;
- Patrick LAFONT, dentiste-conseil de la CPAM, accompagné de Christine DAGUET, a parlé du brossage des dents à l'aide d'une mâchoire et d'une brosse à dents géantes ;
- Julien DOMANSKI et Nicolas GAY, de Music Park, ont animé un atelier d'expression corporelle et musicale ;
- Coralie OBRIST a proposé aux écoliers un atelier de Yoga.

Cette année encore, le forum a remporté un vif succès auprès des écoliers et de leurs professeurs qui ne sont pas repartis les mains vides : de la documentation, un cadeau de la CPAM et une clémentine ont été distribués. Offemont peut arborer fièrement son logo Ville active PNNS (Plan National Nutrition Santé), signe de son engagement en matière d'information et de promotion des bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition.





Jour 2 : le cours de cuisine

Le 24 novembre, Cathy BERNARDARA a présenté, à une quarantaine de personnes à la MIEL, des recettes de gâteaux express aux fruits. À l'issue de ce cours, une dégustation a été proposée aux personnes présentes.

Fête du Goût d'Offemont
Édition spéciale « fruits et légumes »

23/11/2018	Forum « Nutrition Santé » MIEL 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30.	
À destination des écoles de notre Commune, ce forum permet de leur faire rencontrer des professionnels de la santé, de l'alimentation et du bien-être, d'avoir accès à de la documentation et de participer à des animations pédagogiques.		
24/11/2018	Cours de cuisine avec Cathy Bernardara MIEL 10 h à 12 h.	
Cathy BERNARDARA vous enseignera de délicieuses recettes de gâteaux express aux fruits. Entrée gratuite, places limitées sur réservation avant le 19/11/2018 en mairie.		
25/11/2018	Salon « Salé Sucré » MIEL 10 h à 17 h.	100% FAIT MAISON!
Venez déguster de fabuleux mets colorés 100 % faits maison. Pour faire goûter vos recettes, inscription et dépôt des recettes avant le 12/11/2018 en mairie. Entrée libre et gratuite.		
Mairie d'Offemont 10 rue Antoine Bracon 90200 OFFEMONT Tél. 03 84 26 01 49 Fax 03 84 26 89 00 - contact@mairie-offemont.fr - www.mairie-offemont.fr		



Jour 3 : le salon SaléSucré

Fruits et légumes étaient à l'honneur pour cette nouvelle édition du salon SaléSucré le 25 novembre à la MIEL. Les visiteurs venus nombreux ont pu apprécier les 25 recettes proposées. Du salé, du sucré, du chaud, du froid, il y en avait pour tous les goûts.

Retrouvez ces recettes en ligne sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Retrouvez plus de photos de la Fête du Goût sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Saint-Nicolas

Saint-Nicolas, accompagné du Père Fouettard, a distribué papillotes et autres friandises à la centaine d'enfants venus pour l'occasion à la MIEL en ce 1^{er} décembre.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Concert de Noël le 08 décembre en l'église St-Augustin d'Offemont

Un concert très riche, que ce soit au niveau du répertoire ou des instruments !

Le programme proposé par l'ensemble "Bmandolines" (guitares, mandolines, contrebasses), dirigé par Lionel EGREMY, a permis de découvrir la large palette de leurs talents.

Michel CAZEAUX, le nouveau chef de chœur de la chorale 1.2.3. Soleil, a revisité des morceaux connus d'Antonio Vivaldi, Béla Bartók et Jean-Sébastien Bach au piano et à l'orgue.

Cette chorale a présenté son nouveau répertoire mis en place en 3 mois seulement !

Les choristes, galvanisés par la belle énergie de leur chef de chœur qui a réalisé l'harmonisation de plusieurs chants, ont transmis au public leur joie de chanter.



Sylvie PROST DAME

La Fromagerie Sylvie

lafromageriesylvieoffemont@gmail.com
03.70.04.60.73

10 B rue Aristide Briand
90300 Offemont

www.lafromageriesylvieoffemont.com

NOS HORAIRES

Lundi : fermé.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
09 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

Dimanche : 09 h 30 à 12 h 30.

retrouvez votre

marché local

tous les jeudis sur le parvis
de la mairie de 17 h à 20 h.



Animation

Marché de Noël

Toujours beaucoup de succès pour cette 5^e édition du Marché de Noël les 08, 09, 15 et 16 décembre.



Retrouvez plus de photos du Marché de Noël sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Animation



Vœux du Maire

Plus de 300 personnes se sont rendues à la MIEL le 11 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Après les discours de Pierre CARLES, Maire, Marie-France CEFIS, vice-présidente du Conseil départemental, Francis COTTET, conseiller régional, Jean ROSSELOT, vice-président de Grand Belfort et Michel ZUMKELLER, député, le Docteur Loïc LAVAILL, nouveau médecin de notre commune a été présenté au public, ainsi que Anne WAECHTER, nouvelle Directrice Générale des Services. Puis Marie-Line CABROL, adjointe à l'éducation, a présenté les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants. Ensuite la première médaille d'honneur de la Commune a été remise à Denis MUGNIER, avant la remise des prix des maisons fleuries. La soirée a été clôturée autour du verre de l'amitié.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Inauguration du local pétanque



Un nouveau local à destination de nos boulistes a été réalisé en début d'année 2018. Il est composé d'une salle de réunion et d'un sanitaire. Joutant le chalet du tennis, il permet d'améliorer les conditions d'accueil des adhérents du club. Il a été inauguré le 17 juillet.

Une championne au club de baby-foot



Le club de baby-foot d'Offemont a eu l'honneur d'accueillir parmi ses membres Mathilde FLORENSON. Elle s'est qualifiée pour intégrer l'équipe de France de football de table qui a participé au championnat du Monde en septembre 2018.



Octobre rose

Le 09 octobre, Sarah et Brigitte, instructrices Zumba, ont demandé à leurs élèves de venir vêtues de rose en soutien aux femmes atteintes du cancer du sein.



Assemblée générale de la Pétanque Sportive Offemontoise



Le 09 décembre en mairie, a eu lieu l'assemblée générale de la Pétanque Sportive Offemontoise avec au programme :

- allocution du Président du club,
- rapport moral par le secrétaire général,
- rapport financier du trésorier général,
- rapport des vérificateurs aux comptes,
- compte-rendu sportif,
- prévisions budgétaires 2019,
- questions diverses,
- récompenses.

Un pot de l'amitié a clôturé cette assemblée.

CASOLI
SERRURERIE - METALLERIE
MENUISERIE ACIER & ALUMINIUM
63, rue des Commandos d'Afrique 90300 OFFEMONT
Tel: 03 84 26 01 21 - Fax 03 84 26 91 42



- ✓ Serrurerie / Métallerie
- ✓ Escaliers / Balcons / Terrasses Métalliques
- ✓ Menuiseries Acier & Aluminium
- ✓ Volets Roulants / Battants
- ✓ Stores
- ✓ Portes de garage / Rideaux métalliques
- ✓ Portails / Clôture Acier & Aluminium
- ✓ Gardes corps / Mains courantes

Médaille de la Commune



Membre actif au sein des bénévoles des Soiras, c'est lui qui propose les idées de décors du rond-point ; artiste peintre à l'association Fou d'arts, il supervise les cours pour donner son avis. Il est présent dans de nombreuses expositions régionales, au prieuré de Marast en Haute-Saône, à Mulhouse, Grosne, Roppe, Anjoutey, Bethoncourt, sans oublier Offemont. C'est un monsieur chaleureux, courtois, profondément gentil, attentif aux autres, toujours disponible, au service de l'intérêt général, quelqu'un d'humble et de modeste.



Ce monsieur a réalisé le blason de la commune accroché à l'entrée de la Mairie. Suite à cela, nous lui avons demandé il y a près d'un an s'il était d'accord pour créer, à son libre arbitre, la médaille d'honneur de la commune. Elle a pour objectif de récompenser symboliquement les personnes qui œuvrent pour l'intérêt général de la Commune.

Ce monsieur c'est Denis MUGNIER, et nous le remercions chaleureusement.

Anne WAECHTER

Anne WAECHTER a été nommée Directrice Générale des Services au sein de la mairie d'Offemont le 03 décembre dernier. Elle remplace Albert RUCHTY qui a demandé sa mutation en juillet. Cette nomination intervient après 30 ans de carrière dans la Fonction Publique Territoriale. Titulaire du concours de Rédacteur et de Secrétaire de Mairie, elle a fait ses armes dans la commune de ROSENAU, où elle a débuté sa carrière en 1988. Elle y a exercé les fonctions de Secrétaire de Mairie durant 13 ans. À sa demande de mutation, en octobre 2000, elle rejoint les services de la commune de REININGUE, son dernier poste. En 2004, lauréate du concours d'Attaché, elle est nommée dans ce grade et occupe les fonctions de DGS. Anne est très heureuse d'avoir rejoint les services de la commune d'Offemont et de mettre son expérience professionnelle et son sens du service public au profit des élus et des administrés.



Photo de la Commune

Un grand merci à Max BIEHLER pour nous avoir transmis cette photo. Ce cliché a été pris depuis la rue du Chêne un soir d'orage.



Nouveau tableau en mairie



Monsieur le Maire a présenté le tableau offert à la Commune par M. EGGENSPILLER lors du repas annuel des Aînés. Ce tableau représente Offemont depuis le fort de la Miotte avec l'étang des Forges, le gymnase, la Mairie, la MIEL et l'église Saint-Augustin. Il a pris bonne place dans l'entrée de la Mairie.



Employés saisonniers

Cette année, la Commune a pu accueillir 11 jeunes gens dans le cadre d'un travail saisonnier, dans ses différents services : accueil à la mairie, animation à la Ruche, entretien aux ateliers municipaux.



Mélanie



Manon



Amira



Livia



Sébastien



Yanis



Nathan



Zinedine



Sefana



Romy



Julie



Renouvellement du parc de copieurs

Plusieurs contrats de maintenance arrivant à leur échéance, et au vu de l'obsolescence des copieurs, il a été décidé de renouveler le parc. Ainsi, les photocopieurs de la MIEL, des écoles maternelle et primaire du Centre ont été remplacés en milieu d'année. Puis les copieurs de l'école du Martinet, de l'école Jean Macé et de l'accueil de la mairie ont été renouvelés début décembre. Nous espérons que ces nouveaux matériels permettront un meilleur fonctionnement des équipes communales et éducatives.

Nouveaux véhicules pour les ateliers

Nous avons fait l'acquisition de véhicules neufs en remplacement de deux modèles très usagés et en bout de course.



SCHENINI

*MAÇONNERIE
RÉNOVATION LOURDE
ENTRETIEN BÂTIMENT
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL*



DEPUIS
1946



2111 : maçonnerie (technicité courante) et béton armé courant

contact

78 bis rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Email : schenini@groupe-livio.com
Tél. 03 84 26 03 88



Qualifié SS4 : ouvriers spécialisés pour travaux en présence d'amiante



www.groupe-livio.fr

Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 4 091 habitants (1 793 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60,00 €
L'encart double	186,5*100 mm	90,00 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49



Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook ; n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte plus de 1 240 abonnés.

Pour y obtenir toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.



Conseils Municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 1^{er} octobre 2018

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, COENT Jean-Yves, ROUSSELET Michelle, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, GREGET Luce, MEKKI Taïeb, BOUVIER Françoise, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, GERARD Chantal, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Madame KADDOUR Zohra, pouvoir à Madame MUESSER Nicole,

Monsieur BOYER Jérôme, pouvoir à Monsieur OEUVRARD Renaud,

Madame ROMANCZUK Suzanne, pouvoir à Madame ROUSSELET Michelle,

Madame KAMMERER Laurence, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame DECOCK Claude, pouvoir à Monsieur LAMAIRE Gilles,

Monsieur DEMIR Vedat, pouvoir à Monsieur SAKAR Kenan,

Monsieur RETAILLEAU Dominique, pouvoir à Monsieur MAUVAIS Jean-François.

Absent :

Monsieur ZELLER Bernard.

Madame Nicole MUESSER, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Le 1^{er} octobre 2018, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 contre adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Concessions cimetière :

F.	Achat	Ancien cimetière	50 ans	330,40 €
Y.	Achat	Carré Musulman	30 ans	199,36 €
			TOTAL	529,76 €

Marché de fournitures :

Décision n°08-09 : Marché de fournitures de prestations de repas (restauration scolaire et autre)

- Par l'entreprise SODEXO domiciliée 12 rue Professeur Jean Bernard, Bâtiment B – CS 20522 – 69365 LYON Cedex 07, pour la fourniture de prestations de repas (restauration scolaire et autre) pour un montant de 113 050,00 € HT soit 119 267,75 € TTC pour une durée de deux ans. Le prix du repas s'élève à 3,40 € TTC. Le marché à procédure adaptée a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes BOAMP et OMNIKLES du Grand Belfort le 11/06/2018. La Commune a réceptionné deux offres et a retenu l'offre la moins disante.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- Prend acte du contenu de la présente délibération.

18-47 - Don de matériel informatique

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Accepte de faire don de ces matériels à cette structure et de les déposer chez Inser'Vet à Valdoie.

18-48 - Vente de parcelles de terrain à la société IMMALDI

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 contre

- décide de procéder à la vente des parcelles susmentionnées pour une superficie totale de 1026.75 m² au prix de 26 € HT le m², les frais de toute nature étant à la charge de la société IMMALDI,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document s'y rapportant.

18-49 - Modification simplifiée du PLU

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, décide

- de valider les objectifs poursuivis et les modalités de concertation tels que définis ci-dessus,
- constate que le montant nécessaire est inscrit au compte 202,
- engage la somme de 1 500 € HT comprenant une journée de terrain pour un écologue et un pédologue, la reprise du dossier de modification simplifiée, sa diffusion aux Personnes Publiques Associées (PPA) et à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) et l'assistance administrative,
- autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette modification simplifiée du PLU.

18-50 - Modification de la convention - mise à disposition des salles de l'Orangerie, des Citronniers et de la salle du Conseil Municipal à des particuliers, auto-entrepreneurs, entreprises et syndicats

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 contre

- accepte la modification de la convention.

18-51 - Salle polyvalente Arsot – Modifications apportées à la convention de location

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- adopte les modifications apportées à la convention de location de la salle polyvalente de l'Arsot.

18-52 - Demande de subvention pour la réhabilitation de la rue Aristide Briand

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 contre

- valide le programme des travaux,
- valide le plan de financement provisoire,
- décide de ne pas prendre d'engagement concernant les travaux avant toute notification de subventions,
- décide d'inscrire les dépenses et les recettes au budget 2019,
- charge Monsieur le Maire de solliciter tous les financements liés à la présente opération.

18-53 - Protection fonctionnelle du Maire – annule et remplace la délibération n°18-40 du 2 juillet 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, et 5 abstentions

- accorde la protection fonctionnelle au Maire,
- autorise le financement par le budget communal de l'ensemble des frais d'avocat, huissier de justice, notamment les consignations à déposer et frais de déplacement devant être engagés pour mener les actions nécessaires à sa défense,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire,
- impute le montant de la dépense au budget de l'exercice correspondant, nature, fonction et destination afférentes. (Monsieur Pierre CARLES, Maire, concerné, ne prend pas part au débat ni au vote).

18-54 - Convention de mise à disposition d'équipements sportifs – local pétanque

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve cette proposition,
- approuve la convention ci-annexée,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Association Pétanque Sportive Offemontoise.

18-55 - Attribution de subventions pour l'année 2018 - FOU D'ARTS

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- attribue une subvention de 300 € à cette association.

18-56 - La Ruche – Adoption des tarifs des sorties organisées pendant les vacances de Toussaint 2018 et des mercredis d'octobre à décembre 2018

Conseils Municipaux

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve le programme des activités et des sorties organisées par la Ruche pendant les vacances de toussaint 2018 et les mercredis d'octobre à décembre 2018, et les tarifs appliqués.

18-57 - Participation aux charges scolaires – Réévaluation des tarifs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- adopte les tarifs précédemment énoncés

18-58 - Revue de presse en ligne – contrat de vente

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte cette proposition,
- constate que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de vente proposé.

18-59 - Modification statutaire de Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- décide d'émettre un avis favorable à la modification statutaire de Grand Belfort Communauté d'Agglomération telle que fixée par la délibération 18-82 du 28 juin 2018.

Questions diverses

Séance levée à 22 h 27.

Compte-rendu succinct de la séance du 17 décembre 2018

Présent(e)s :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, COENT Jean-Yves, ROUSSELET Michelle, BOYER Jérôme, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, KADDOUR Zohra, Suzanne ROMANCZUK, DECOCK Claude, CHAMAGNE Didier (Monsieur CHAMAGNE Didier quitte la séance lors de l'examen du rapport 18-64 à 21 h 15) MAUVAIS Jean-François, GERARD Chantal, RETAILLEAU Dominique, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Monsieur SAKAR Kenan, pouvoir à Monsieur BROS Dominique,

Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GERARD Chantal

Monsieur MEKKI Taïeb,

Monsieur ZELLER Bernard.

Absent(e)s :

Madame KAMMERER Laurence,

Monsieur DEMIR Vedat.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Déléguée, a été nommée secrétaire de séance.

Le 17 décembre 2018, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 1^{er} octobre 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 5 abstentions adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Conseil Municipaux

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Attribution de concessions au cimetière

D.	Achat	Jardin du Souvenir	30 ans	200,00 €
Z.	Achat	Colombarium	30 ans	1 000,00 €
P. (double)	Achat	Nouveau cimetière	15 ans	199,36 €
K.	Achat	Carré musulman	30 ans	199,36 €
			TOTAL	1 598,72 €

Convention portant autorisation d'entreposer du bois sur le domaine forestier

Cette autorisation a été consentie à Monsieur J. G. domicilié à OFFEMONT. En accord et sous le contrôle de l'ONF, M. G. entreposera du bois enstéré sur une superficie de 20 m² contigus à sa propriété pour une période maximum de 10 mois à compter du 02 novembre 2018. Une redevance de 20 € a été encaissée à ce titre.

Attribution de marchés publics à procédure adaptée (MAPA)

→ Travaux d'éclairage public (fourniture et pose de : candélabres, radars pédagogiques, panneaux lumineux AB13)
La commune a réceptionné 2 offres ; l'entreprise retenue est l'entreprise Baumgartner - 1 impasse des Martinets 90700 Châtenois-les-Forges pour un montant de 23 039,00 € HT soit 27 646,80 € TTC

Le MAPA a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes :

- BOAMP annonce 18-119447 parue le 24/08/18.
- Plateforme OMNIKLES du grand Belfort parue le 24/08/18.

→ Travaux de construction de 8 garages et des aménagements de l'accès et des abords

2 lots :

- Lot 1 aménagement des accès et des abords
- Lot 2 fourniture et pose de 8 garages ainsi que les travaux annexes de maçonnerie

Pour le lot 1 la commune a réceptionné 3 offres ; l'entreprise retenue est l'entreprise Colas Nord Est - Route départementale 83 - 90150 EGUENIGUE pour un montant de 33 754,60 € HT soit 40 505,52 € TTC

Pour le lot 2 la commune a réceptionné 2 offres ; l'entreprise retenue est l'entreprise Cavalli - 7 et 9 rue des aliziers 90160 PEROUSE pour un montant de 57 344,20 € HT soit 68 813,04 € TTC

Le MAPA a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes :

- BOAMP annonce 18-91014 parue le 29/06/18.
- Plateforme OMNIKLES du grand Belfort parue le 02/07/2018.

→ Travaux de voirie 2018 sur diverses rues de la commune

La commune a réceptionné 3 offres ; l'entreprise retenue est l'entreprise EUROVIA - ZI BP08 - 90800 BAVILLIERS pour un montant de 54 561,66 € HT soit 65 473,99 € TTC

Le MAPA a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes :

- BOAMP annonce 18-51574 parue le 13/04/18.
- Plateforme OMNIKLES du Grand Belfort parue le 13/04/18.

→ Mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension du CSAC par la création d'un DOJO

La commune a réceptionné 6 offres ; l'architecte retenu est M. Robert GOMEZ Architecte - 11 rue du 14 juillet à BELFORT pour un montant de 21 195,70 € HT soit 25 434,84 € TTC

Le MAPA a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes :

- BOAMP annonce 18-47618 parue le 06/04/18.
- Plateforme OMNIKLES du Grand Belfort parue le 6/04/18.

→ Marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne école maternelle du Martinet en diverses salles, rénovation des façades de l'école primaire du Martinet et réalisation d'un parking

Rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT- Re-consultation du lot 04A Charpente bois – Couverture – Zinguerie et 04B Charpente métallique

2 lots :

- LOT 04 A Charpente bois – Couverture métallique - Zinguerie
- LOT 04 B Charpente métallique

Pour le lot 4A la commune a réceptionné 3 offres ; l'entreprise retenue est l'entreprise FLAJOULOT - 1 Grande Rue 25250 RANG pour un montant de 41 975,00 € HT soit 50 370,00 € TTC.

Pour le lot 4B la commune a réceptionné 3 offres ; l'entreprise retenue est l'entreprise DEBARD - 8 rue des Sablières 25400 ARBOUANS pour un montant de 9 615,00 € HT soit 11 538,00 € TTC.

Le MAPA a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes :

- BOAMP annonce 18-31592 parue le 06/03/18.
- Plateforme OMNIKLES du Grand Belfort parue le 06/03/18.

Conseils Municipaux

→ Travaux divers de voirie 2018

2 lots :

- Lot 1 aménagement de voirie rue du Chêne et du chemin rural rue du Chêne.
- Lot 2 aménagement d'un chemin pédestre et cyclable rue sous la Miotte reliant la rue du stratégique au chemin du Bromont et au chemin pédestre de Denney.

Pour le lot 1 la commune a réceptionné 3 offres dont une non valide ; l'entreprise retenue est l'entreprise EUROVIA ZI BP08 - 90800 BAVILLIERS pour un montant de 169 976,05 HT soit 203 971,26 € TTC.

Pour le lot 2 la commune a réceptionné 3 offres dont une non valide ; l'entreprise retenue est l'entreprise EUROVIA ZI BP08 - 90800 BAVILLIERS pour un montant de 34 617,07 HT soit 41 540,48 € TTC.

Le MAPA a fait l'objet d'une publicité sur les plateformes :

- BOAMP annonce 18-16759 parue le 05/02/18.
- Plateforme OMNIKLES du Grand Belfort parue le 06/02/18.

Renonciation au droit de préemption

Suite aux déclarations d'intention d'aliéner réceptionnées entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2018, il a été renoncé d'acquérir les parcelles suivantes :

N° dossier	Propriétaire	Propriété - (Bâtie : B Non bâtie : NB)
18-51	M. C.	NB
18-52	Mme M.	B
18-53	M. B.	B
18-54	M. C.	B
18-55	Me B.	NB
18-56	M. C.	B
18-57	SCI J.	B
18-58	C.	NB
18-59	C.	NB
18-60	SCI L.	NB
18-561	Mme B.	B

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Municipal, prend acte du contenu de la présente délibération.

AFFAIRES FINANCIÈRES

18-60 - Décision modificative numéro 1 du budget 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Adopte les modifications apportées au budget communal 2018

18-61 - Admission en non-valeur - Services communaux impayés par des usagers

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 5 contre

- Accepte d'admettre en non-valeur les impayés tels que décrits dans la présente délibération pour un montant global de 406,78 €.
- Constate que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6541.

18-62 - Subvention Association CLÉ - Contrat Enfance Jeunesse

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 31 970,91 € revenant à l'Association CLÉ, au titre du C.E.J.

18-63 - Mise en place d'une caméra dans le cadre du nouveau dispositif de vidéoprotection et convention de partenariat entre la Commune d'OFFEMONT et la Ville de BELFORT relative à la vidéoprotection de la Ville d'OFFEMONT

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 3 abstentions et 4 contre

- Approuve l'acquisition et l'installation de ce premier dispositif de vidéoprotection.
- Approuve les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Belfort et la Commune d'Offemont.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents en lien avec la présente décision.

18-64 - Adhésion au groupement de commande pour la signalisation verticale et approbation de la convention

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 4 contre

- Adhère au groupement de commandes organisé par le Conseil Départemental du Territoire de Belfort,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes.

AFFAIRES FONCIÈRES

18-65 - Vente de terrains à la société Clever'Hom

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 3 contre et 1 abstention

- Valide la vente des parcelles BN N°14 d'une superficie de 2a53ca, BN n°15 d'une superficie de 03ca, BN n°16 d'une superficie de 5a26ca, BN n°17 d'une superficie de 4a34ca à l'euro symbolique,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

URBANISME

18-66 - Reprise du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Offemont et avec modification des modalités de la mise à disposition - annule et remplace la délibération n° 18-49 du 1^{er} octobre 2018

- Décide

Article 1

De repousser les modalités de mise à disposition du dossier au public. En effet, l'article R.122-18 du code de l'environnement indique que l'autorité environnementale dispose d'un délai de 2 mois pour informer, par décision motivée, la personne publique responsable de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale. Compte tenu de ce délai mais aussi du délai nécessaire pour la réalisation de l'étude technique et des diverses consultations, la période initiale de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée est décalée.

Article 2

Le dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune sera tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :

- un dossier technique en version papier sera tenu à disposition du public en mairie d'Offemont aux jours et heures habituelles d'ouverture du 04 mars 2019 au 04 avril 2019. Ce dossier sera accompagné d'un registre dans lequel le public pourra faire part de ses observations.
- le dossier technique sera également téléchargeable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.mairie-offemont.fr>.
- les observations relatives à la modification simplifiée pourront également être transmises par voie postale du 04 mars 2019 au 04 avril 2019 à M. le Maire, projet de modification simplifiée, 96 rue Aristide Briand, 90 300 OFFEMONT.

Article 3

Le dossier tenu à la disposition du public comprendra :

- le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme
- l'avis émis par des personnes publiques associées le cas échéant.

Article 4

À l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan au Conseil Municipal qui en délibérera et se prononcera sur le projet de modification.

Article 5

Autorisation sera donnée au maire pour signer tout contrat, avenant, convention, concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme et pour solliciter une dotation de l'État pour les dépenses liées à cette modification, conformément à l'article L.132-15 du Code de l'Urbanisme.

- De prendre acte de :

- L'autorisation d'implanter une antenne relais de téléphonie mobile fera l'objet d'une procédure spécifique de déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de la commune. La mise en compatibilité du PLU portera sur la suppression d'un espace boisé classé (sur l'emprise d'un ancien pylône ne comportant pour autant plus aucun boisement) et la création d'un STECAL en zone N.
- La déclaration de projet sera prescrite par arrêté municipal en application des dispositions de l'article R.153-15 notamment du code de l'urbanisme.
- Le projet, l'exposé de ses motifs et le compte-rendu de la réunion d'examen conjoint feront l'objet d'une enquête publique. À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera sur la déclaration de projet qui emportera approbation des nouvelles dispositions du PLU.
- De confier la procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU au cabinet INITIATIVE qui réalisera le dossier, assurera la concertation avec la DDT et le public ainsi que l'assistance à l'enquête publique.

- De prendre en charge le montant de la prestation du cabinet INITIATIVE, à savoir 1 560 € TTC ainsi que les frais liés à l'enquête publique.
- D'autoriser Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant, convention, concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme et pour solliciter une dotation de l'État pour les dépenses liées à cette modification, conformément à l'article L.132-15 du Code de l'Urbanisme.

18-67 - Validation des modalités de la mise à disposition du dossier au public pour la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune d'Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 18 voix pour, 3 abstentions

- Applique les modalités suivantes

Article 1

Le dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune sera tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :

- un dossier technique en version papier sera tenu à disposition du public en mairie d'Offemont aux jours et heures habituelles d'ouverture du 1^{er} mars 2019 au 31 mars 2019. Ce dossier sera accompagné d'un registre dans lequel le public pourra faire part de ses observations.
- le dossier technique sera également téléchargeable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.mairie-offemont.fr>.
- les observations relatives à la modification simplifiée pourront également être transmises par voie postale du 1^{er} mars 2019 au 31 mars 2019 à M. le Maire, projet de modification simplifiée, 96 rue Aristide Briand, 90300 OFFEMONT.

Article 2

Le dossier tenu à la disposition du public comprend :

- le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme,
- l'avis émis par des personnes publiques associées le cas échéant.

Article 3

À l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera et se prononcera sur le projet de modification.

Article 4

Autorisation sera donnée au maire pour signer tout contrat, avenant, convention, concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme et pour solliciter une dotation de l'État pour les dépenses liées à cette modification, conformément à l'article L.132 15 du Code de l'Urbanisme.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

18-68 - La Ruche - Adoption des tarifs des sorties organisées pendant les vacances et les mercredis en 2019

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Approuve le programme des activités et des sorties organisées par la Ruche pendant les vacances et les mercredis en 2019 ainsi que les tarifs appliqués.

AFFAIRES GÉNÉRALES

18-69 - Cimetière communal – définition graphique des plaques commémoratives à appliquer sur la plaque en marbre du Jardin du Souvenir

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Décide qu'un seul modèle de plaque soit autorisé à savoir : plaques sérigraphiées Hi-bond de dimension : 15 cm x 5 cm, épaisseur 3 mm La police d'écriture souhaitée : Book Antica 36 italique.
- Approuve la modification du règlement du cimetière en vue d'intégrer ces nouvelles dispositions.

PERSONNEL COMMUNAL

18-70 - Création d'un poste d'adjoint d'animation

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Accepte la création d'un poste d'adjointe d'animation à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2019.
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget communal 2019.

18-71 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^e classe

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Accepte la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 31 décembre 2018.
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget communal 2019.

18-72 - Participation de la commune aux contrats Mutuelle et Prévoyance

- Décide

Article 1 : Mode de mise en œuvre choisi

La Commune d'Offemont accorde sa participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des fonctionnaires et des agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé et pour le risque prévoyance dans le cadre du dispositif de labellisation.

Article 2 : Bénéficiaires

Les agents titulaires, non-titulaires et les agents de droit privé en position d'activité.

Article 3 : Montant des dépenses et critères de participation

Le montant forfaitaire de la participation par agent est de :

- 20 € mensuel pour le risque "santé".
- 10 € mensuel pour le risque "prévoyance".

Article 4 : Modalités de versement de la participation

Le mode de versement de la participation est un versement direct aux agents, dans le maximum du montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide. L'agent devra fournir une attestation de labellisation à son employeur. Une attestation de d'adhésion sera demandée annuellement à tous les agents.

Article 5 : Exécution

Monsieur le maire et le trésorier, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.

MOTION

18-73 - Motion de soutien en faveur du festival des Eurockéennes de Belfort

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- Adopte la motion ainsi rédigée.

Questions diverses

Séance levée à 22 h 13.



Magazines Offemont Réalités

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous pouvez en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

Magazine Offemont Réalités :

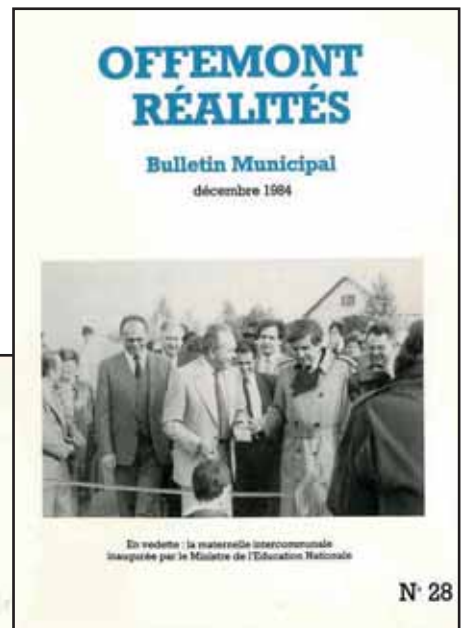
N° 7 de 1974, N° 24 de 1983, N°s 26 et 27 de 1984 - 1974 - 1983 1984 - 1985 - 1988 - 1995 1997 - 1998 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 2007 - 2010 - 2011 - 2012 2013 - 2014 - 2015 - 2016 2017 - 2018.

Éditions spéciales :

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arсот - Hors série 14/18.



Retrouvez tous les numéros de notre magazine Offemont Réalités sur notre site internet, rubrique Animation et Communication.



LE MOT DU MAIRE

Voici venu le temps de respecter une coutume encore bien vivace dans les usages de notre société moderne : en cette fin d'année les Conseillers Municipaux, les Adjointes, le Maire, que vous avez élus vous offrent donc leurs meilleurs vœux pour 1985.

Mais que souhaiter à nos concitoyens en ces temps particulièrement difficiles ?

Que souhaiter à ces nombreuses familles privées d'emploi et sans ressources décentes ? A ces personnes âgées, seules, malades ou handicapées tout juste assurées du minimum vital ? A nos jeunes, à la recherche perpétuellement vaine d'une hypothétique embauche ?

Notre propos n'apparaîtra pour certains que paroles vaines, que pâle réconfort, certains qu'ils sont, qu'à notre niveau, nous ne serons jamais en mesure de leur apporter l'aide efficace et durable qu'ils seraient en droit d'espérer.

Qu'il nous soit cependant permis de souhaiter aux plus démunis une amélioration, si minime soit-elle, de leurs conditions physiques d'existence et apprécions dès lors la très sage décision du Gouvernement de partager gratuitement les surplus alimentaires qui jusqu'alors étaient détruits avec une sorte de criminelle inconscience.

Plusieurs de nos familles particulièrement défavorisées seront au cours des semaines et des mois à venir les heureuses bénéficiaires de cette mesure tout imprégnée de bon sens et de solidarité populaires.

Souhaitons aussi qu'un peu plus d'attention, de compréhension, de souplesse s'introduise dans les rapports entre hommes, entre familles.

Éliminons toutes causes de disputes, de querelles et de conflits : des activités nocturnes intempestives qui menacent un repos souhaité et mérité, des nuisances de toutes natures imposées par les animaux que nous, nous aimons, ou par les machines modernes que nous utilisons....

Préservons et améliorons la qualité d'un environnement indispensable à nos équilibres physiques et psychiques.

Que chacun prenne en somme pleinement conscience que la liberté des uns s'arrête où elle touche à celle des autres.

Que chacun oubliant des rancœurs dépassées ou des querelles mesquines puisse être fier d'apporter sa modeste contribution à la construction d'une cité plus accueillante et plus fraternelle.

Que 1985 puisse, malgré tout, conserver ou apporter à tous, le travail, la santé, la paix, une certaine joie et un certain bonheur de vivre.



Habitant de la Commune : "N signaler les nuisances olfactives c chemin du stratégique."

Mairie d'Offemont : Ce bâtiment est effectivement en place depuis de très nombreuses années... Suite à des réclamations, nous avons écrit à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations pour leur signaler le problème ; à ce jour, cet organisme enquête. D'autre part, nous avons été informés qu'une société immobilière serait en négociation avec l'agriculteur pour l'achat du terrain. La durée (3 mois) des troubles des nuisances olfactives est-elle due à la durée de la sécheresse ou à un problème technique ?

Habitant de la Commune : "Je reçois par mail des documents, certainement de votre opposition, Ces documents sont totalement incompréhensibles, incohérents, illisibles, déconcertants, indéchiffrables mais surtout, particulièrement méchants ... Avez-vous l'intention de répondre ?"

Mairie d'Offemont : Nous sommes actuellement dans l'action. L'ensemble de mon équipe travaille pour tous les offemontois et uniquement dans l'intérêt général. Nous répondrons à ces mensonges et fausses allégations lors de l'organisation d'une réunion publique en fin d'année. Comme nous vous l'avons déjà précisé, vous pouvez consulter à tout moment tous les dossiers de la commune. Il suffit d'en faire la demande au préalable, afin ne pas désorganiser les services administratifs.

Habitant de la Commune : "Pourquoi l'entreprise qui travaille sur les façades du bâtiment en construction rue Briand s'est-elle arrêtée pratiquement deux mois ?"

Mairie d'Offemont : Suite à la sécheresse, la Préfecture a pris un arrêté début septembre 2018 interdisant l'utilisation de l'eau pour la réalisation de travaux de façade. La remise en peinture de la façade de la salle polyvalente de l'Arsot a dû aussi être reportée au printemps 2019.

Habitant de la Commune : "Quand serons-nous raccordés à la fibre ?"

Mairie d'Offemont : L'arrivée de la fibre se fait en plusieurs étapes :

- pose des 6 armoires (rue des Commandos d'Afrique, à la Poste, aux Casernes, rue du Ballon, rue du Chêne et rond-point Jean Moulin) au printemps 2018,
- pose de la fibre optique dans les chambres souterraines depuis mars 2018, encore en cours à ce jour,
- pose de nouveaux poteaux dans les secteurs pour lesquels le réseau téléphonique est en aérien, en cours à ce jour,
- raccordement des habitations commencé depuis juillet 2018.

Pour qu'une habitation soit connectée, il est d'abord nécessaire que la fibre soit raccordée au niveau de la rue. Ensuite, des agents doivent venir remplacer le cuivre qui relie votre maison à la rue par la fibre optique : cette seule opération prend environ deux heures à deux agents. Vous comprendrez bien que plusieurs mois seront nécessaires pour raccorder les 2 000 foyers de la commune.

Depuis juillet 2018, 680 foyers ont déjà été raccordés. Pour suivre l'avancement des travaux, vous pouvez vous connecter sur le site orange.fr : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Naissances

24/06/2018 – Adem MIMOUNI de Naceur MIMOUNI et Sarah BENKHELIFA
28/06/2018 – Ilias CAIRE REMONNAY de Jimmy CAIRE REMONNAY et Bouchra YASFI
05/07/2018 – Margaux LOISEAU de Yann LOISEAU et Charline GROIZELEAU
05/07/2018 – Timéo PAYET de Yohan PAYET et Manon MONIER
10/07/2018 – Édouard LEFEVRE de Bertrand LEFEVRE et Isabelle DE ARMENGOL
15/07/2018 – Lucas VERRIER de Allan VERRIER et Cindy BRUNNER
21/07/2018 – Insaf-Islem CHETTOUH de Kérim CHETTOUH et Sabrina EL HADDADI
02/08/2018 – Lila BENAMANE de Sofiane BENAMANE et Leïa PENDINO
18/08/2018 – Lucie BYWALEC de Jonatan BYWALEC et de Urszula HONKISZ
07/08/2018 – Rosanna RECH de Tony RECH et Adélaïde ECHE
29/08/2018 – Yanis MERIMECHE de Nies MERIMECHE et Fadoua AIT-OUARAB
02/09/2018 – Margaux MENNECHET de Jérémy MENNECHET et Noëllie CANONICA
05/09/2018 – Jade ESSOLH de Reda ESSOLH et Malika HAMAZA
10/09/2018 – Constance DORGIGNÉ de Damien DORGIGNÉ et Christelle DICHAMP
21/09/2018 – Abdullah MERCAN de Yusuf MERCAN et Reyhan GEZER
23/09/2018 – Mustapha BENTCHAKAL de Akim BENTCHAKAL et Ferial FERDJ-ALLAH
28/09/2018 – Arthur HEURTER de Anthony HEURTER et Anaïs DELAIN
29/09/2018 – Arthur DIJOUX de Alexandre DIJOUX et Alexia MATHIE
04/10/2018 – Hafsa KAYIR de Fatih KAYIR et Aslihan KAYIR
12/10/2018 – Elijah REMULE de Mathieu REMULE et Samantha LAKO
12/10/2018 – Eva LAINÉ de Pierre-Jean LAINÉ et Sandra ROBERT
12/11/2018 – Sami TRAHARD DOUKALI de Quentin TRAHARD et Fadoua DOUKALI
20/11/2018 – Ilyes OUFFAI de Sofiane OUFFAI et Hanane NAKKAZE
07/12/2018 – Aydine GOULFAOUI de Youssef GOULFAOUI et Mélanie JEUNET
16/12/2018 – Hafsa SAHIN de Vedat SAHIN et Sema SAHIN
20/12/2018 – Neil LAPREVOTTE de Grégory LAPREVOTTE et Blandine BOSSON
04/01/2019 – Emma ZUSATZ de Ludovic ZUSATZ et Linda YKHLEF
09/01/2019 – Assia YOUSOUF de Abdillah YOUSOUF et Tina ATTOUMANI
13/01/2019 – Selim METE de Yusuf METE et Pinar METE

Décès

27/06/2018 – Brigitte DESPRETZ épouse FERBER, 53 ans
10/07/2018 – Germaine COLLINET veuve WILLIG, 83 ans.
24/07/2018 – Insaf-Islem CHETTOUH, 3 jours.
29/07/2018 – Odile JACQUEMART veuve WINNINGER, 89 ans
06/08/2018 – Jeanne LINDECKER veuve WEISS, 91 ans.
29/08/2018 – Michel DAGON, 67 ans.
05/09/2018 – Hélène BONNET veuve MANTION, 92 ans.
12/09/2018 – Anne-Marie THIRION, 78 ans.
13/09/2018 – Miloud KADRI, 87 ans.
01/12/2018 – Francis VERNIER, 31 ans.
07/12/2018 – Zohra ZEHANI veuve BOUDJADJA, 86 ans.
18/12/2018 – Raymond GUILLEMIN, 85 ans.
22/12/2018 – Jean FAUCOGNEY, 74 ans.
02/01/2019 – Christiane DUBOIS épouse GOLDER, 76 ans.
08/01/2019 – Léa CLERC veuve VILLY, 98 ans
11/01/2019 – Reine GUTTIG veuve SOLARI, 68 ans.
14/01/2019 – Roger OBHOLTZ, 89 ans.
18/01/2019 – Michel LINO, 84 ans.

Mariages

Le 06/10/2018
Angélique JUD et Dominique MORIZE

Le 22/12/2018
Rim BELKAID et François POTIN

Le 22/12/2018
Virginie LESAIGNOUX et Julien SAULNIER

*Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 24 juin 2018 et le 15 janvier 2019 s'est élevé à **81 €**.*

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont"**

Les professionnels de santé à Offemont

Suite au recours déposé auprès du tribunal administratif par Madame BOUVIER, le parc ZEN (logements seniors, maison de santé, salle commune et piscine) ne se fera pas ! Après 2 ans de travail, le promoteur et le cabinet d'architecture ne pourront donner suite à ce projet. Plusieurs acteurs de santé étaient pourtant intéressés. Nous regrettons cette décision.

En juillet, ce seront 2 médecins qui exerceront sur notre commune. 2 pharmacies, 1 dentiste, 1 ostéopathe sont d'ores-et-déjà présents. 2 cabinets infirmiers sont aussi installés à Offemont, celui qui se trouve actuellement au 62 rue Briand va déménager au 10 bis rue Briand en lieu et place du fleuriste "Vivez en Rose".

Garantir un excellent réseau médical aux administrés de notre commune reste une priorité pour nous sans que ces installations n'impactent financièrement notre commune et ses contribuables, contrairement au projet précédent porté par Madame BOUVIER.

Groupe d'opposition - Liste **"Offemont-Solidarité-Progrès"**

La rédaction n'a pas reçu la tribune.

Groupe d'opposition - Liste **"Une renaissance pour tous"**

Les choses se mettent en place : la mairie a eu la confirmation des dates de démolition concernant les 2 tours de la rue Renoir.

Dès février, les travaux de mise en sécurité seront entamés pour une démolition prévue courant septembre/octobre 2019, ce qui va profondément remanier ce quartier.

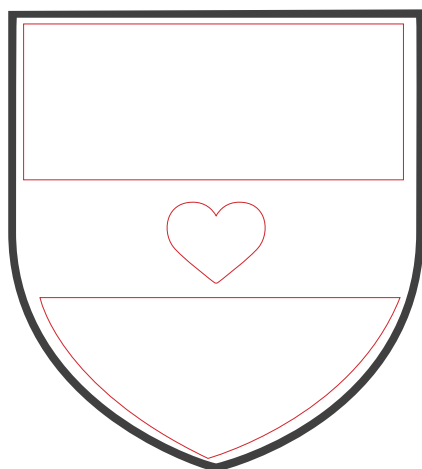
Sur le secteur des casernes, il est prévu au printemps l'installation de 8 garages loués aux habitants ne disposant pas de garages. La taille des symphorines ainsi que la création d'un espace de détente, avec la création d'un barbecue mis à disposition des habitants. 2 chantiers jeunes seront mis en place en partenariat avec le PAS pour effectuer ces travaux.

Je pense que fin 2019 la réhabilitation des bâtiments de ces deux quartiers sera pratiquement terminée.

Au début du printemps les façades de la salle polyvalente de l'Arsoy vont être repeintes.

Offemont est une commune dynamique et je constate des évolutions favorables à la population. J'espère que dans l'avenir ce cap sera maintenu.

SPÉCIALE BLASONS



LE BLASON D'OFFEMONT

Colorie le blason de la Commune d'Offemont en rouge.
Attention de bien appliquer le rouge au bon endroit ! Tu peux t'aider de la signification ci-dessous.

Définition héraldique de la commune d'Offemont :
« De gueules à fasce d'argent chargée d'un cœur de gueules »

Glossaire héraldique du blason :
De gueules = rouge.
La fasce = pièce délimitée par deux lignes parallèles traversant l'écu horizontalement.
Chargée = se dit de toute figure sur laquelle il y a une ou plusieurs figures.

LE NOUVEAU BLASON DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La région Bourgogne-Franche-Comté s'est doté d'un nouveau blason porteur de l'identité commune de la nouvelle région. Elle a pour cela fait appel à un collectif d'archivistes et d'historiens francs-comtois et bourguignons, membres des sociétés savantes.

Représentation graphique du blason

Blasonnement : « Écartelé, au 1 : d'azur semé de lis d'or à la bordure componée d'argent et de gueules (Bourgogne moderne) ; aux 2 et 3 : d'azur semé de billettes d'or à un lion d'or, armé et lampassé de gueules (Franche-Comté) ; au 4 : bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules (Bourgogne ancien). »

Voici le nouveau blason :

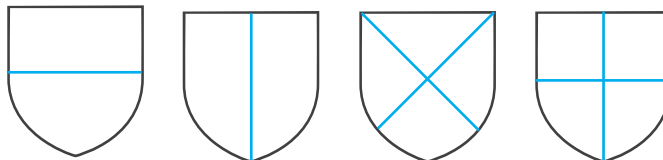


Trouve les 7 différences avec le faux blason ci-dessous :



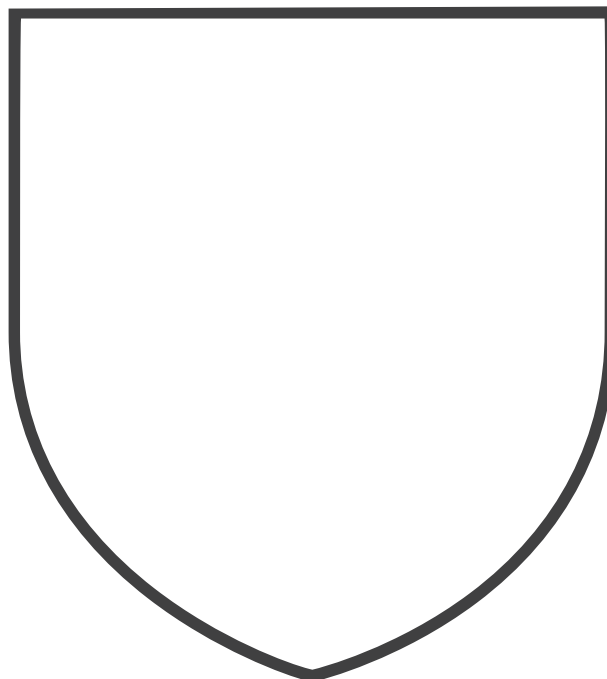
À TON TOUR DE CRÉER TON PROPRE BLASON

Crée le blason de ta famille ou de ton groupe d'amis !
Commence par décider si tu souhaites diviser ton blason.



Puis choisis une figure que tu dessineras au milieu. Enfin choisis les couleurs. Attention les couleurs ont un sens !

Le bleu, qu'on nomme Azur, signifie royauté, majesté, beauté, sérénité.
Le rouge, qu'on nomme Gueules, signifie courage, hardiesse, intrépidité.
Le vert, qu'on nomme Sinople, signifie espérance, abondance, liberté.
Le noir, qu'on nomme Sable, signifie science, modestie, affliction.
Le violet, qu'on nomme Pourpre, signifie dignité, puissance, souveraineté.



Retrouvez toutes les réponses sur le site www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

À noter dans votre agenda !

Carnaval	06 mars 2019
Fête du timbre	09 et 10 mars 2019
Rallye automobile de Franche-Comté	16 et 17 mars 2019
Week-end "Découvertes"	23 et 24 mars 2019
Chasse aux œufs	22 avril 2019
Marche du Canton	05 mai 2019
Cérémonie du 08 mai	08 mai 2019
Élections européennes	26 mai 2019
Fête des voisins	31 mai 2019
Scène ouverte	15 juin 2019
Fête de la Commune	22 juin 2019
Vide-greniers	1 ^{er} septembre 2019
Forum des activités sportives et culturelles	04 septembre 2019
Exposition artistique	28 et 29 septembre 2019
Maquis de Chérimont	29 septembre 2019
Sortie du Maire	13 octobre 2019
Repas annuel des Aînés	09 novembre 2019
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2019
Cérémonie de la Libération d'Offemont	16 novembre 2019
Fête du Goût - Forum Nutrition Santé	22 novembre 2019
Fête du Goût - Cours de cuisine	23 novembre 2019
Fête du Goût - Salon SaléSucré	24 novembre 2019
Saint-Nicolas	30 novembre 2019
Marché de Noël	07, 08, 14, 15 décembre 2019

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

